

UNIVERZITA PALACKÉHO V OLOMOUCI
FAKULTA FILOZOFICKÁ

LES PROPOSITIONS ET LES RÉFORMES DU PRÉSIDENT
FRANÇAIS NICOLAS SARKOZY ET DE SON GOUVERNEMENT DE
2007 À 2012

Diplomová práce

Autor: Bc. Alena Janová

Vedoucí práce: Mgr. Zuzana Hildenbrand, Ph.D.

Olomouc 2013

Univerzita Palackého v Olomouci
Filozofická fakulta
Akademický rok: 2011/2012

Studijní program: Filologie
Forma: Prezenční
Obor/komb.: Odborná francouzština pro hospodářskou praxi
(OFHP)

Podklad pro zadání DIPLOMOVÉ práce studenta

PŘEDKLÁDÁ:	ADRESA	OSOBNÍ ČÍSLO
Bc. JANOVÁ Alena	Komenského 51, Plzeň - Bolevec	F110194

TÉMA ČESKY:

Návrhy a reformy francouzského prezidenta Nicolase Sarkozyho a jeho vlády v letech 2007-2012

NÁZEV ANGLICKY:

The Proposals and Reforms of French President Nicolas Sarkozy and His Government during the Years 2007-2012

VEDOUcí PRÁCE:

Mgr. Zuzana Hildenbrand, Ph.D. - KRF

ZÁSADY PRO VYPRACOVÁNÍ:

- 1) La personnalité de Nicolas Sarkozy
- 2) La campagne présidentielle de Nicolas Sarkozy en 2007
- 3) La période présidentielle de Nicolas Sarkozy, ses réformes, ses promesses tenues et non tenues, les réactions à ses décisions
- 4) La campagne présidentielle de Nicolas Sarkozy en 2012 et les changements en comparaison de la campagne précédente

SEZNAM DOPORUČENÉ LITERATURY:

Ministere de la Défense. Défense et sécurité nationale. Paris : Odile Jacob, 2008.
Pascal, Boniface. Le monde selon Sarkozy. Paris : Jean-Claude Gawsewitch éditeur, 2012.
Rousseau, Dominique. Le consulat Sarkozy. Paris : Odile Jacob, 2012.
Sarkozy, Nicolas. Ensemble. Paris : XO, 2007.
Sarkozy, Nicolas. La République, les religions, l'espérance. Paris : Cerf, 2004.
Sarkozy, Nicolas. Témoignage. Paris : Pocket, 2008.
Stiglitz, Joseph. Richesse des nations et bien-etre des individus. Paris : Odile Jacob, 2009.

Podpis studenta: 

Datum: 13.2.2013

Podpis vedoucího práce: 

Datum: 13.2.2013

Prohlášení

Je déclare sur l'honneur avoir rédigé le mémoire de Master « Les propositions et les réformes du président français Nicolas Sarkozy et de son gouvernement de 2007 à 2012 » sous la responsabilité de la directrice de mémoire et avoir cité toutes les sources d'informations disponibles.

Místopřísežně prohlašuji, že jsem diplomovou práci na téma: „Návrhy a reformy francouzského prezidenta Nicolase Sarkozyho a jeho vlády v letech 2007-2012“ vypracovala samostatně pod odborným dohledem vedoucí diplomové práce a uvedla jsem všechny použité podklady a literaturu.

V Olomouci dne 24. 4. 2013

Podpis

J'aimerais remercier tout d'abord et dans un premier temps la directrice de mon travail, Mgr. Zuzana Hildenbrand, Ph.D., ainsi que Benjamin Hildenbrand, M. A. pour leur apport en conseil professionnel et pour l'aide très précieuse qu'ils m'ont apporté en répondant avec beaucoup de soin à mes diverses questions. Dans un second temps, je voudrais remercier tout particulièrement ma famille pour leur soutien inébranlable qu'ils m'ont offert durant les études supérieures.

Table des matières

L'INTRODUCTION.....	1
1 LA PERSONNALITÉ DE NICOLAS SARKOZY ET LE BREF DÉVELOPPEMENT DE SA CARRIÈRE POLITIQUE.....	3
2 LA CAMPAGNE PRÉSIDENTIELLE DE NICOLAS SARKOZY EN 2007. 5	5
2.1 LES IDÉES, LES CONVICTIONS ET LES PROPOSITIONS DE NICOLAS SARKOZY EN 2007.....	5
2.1.1 <i>Les raisons pour être candidat, sa vérité</i>	5
2.1.2 <i>La crise d'identité et son origine</i>	9
2.1.3 <i>L'éducation</i>	9
2.1.4 <i>La politique d'immigration</i>	10
2.1.5 <i>La langue française au cœur de l'identité française</i>	11
2.1.6 <i>La religion, les droits et les obligations civiques</i>	12
2.1.7 <i>La morale du capitalisme</i>	12
2.1.8 <i>La nouvelle Renaissance</i>	13
2.1.9 <i>La mondialisation</i>	14
2.1.10 <i>L'Europe</i>	14
2.1.11 <i>La revalorisation du travail</i>	15
2.1.12 <i>« La TVA sociale »</i>	17
2.1.13 <i>L'investissement</i>	17
2.2 SON PROJET ÉLECTORAL.....	18
2.2.1 <i>Les institutions</i>	18
2.2.2 <i>L'emploi</i>	19
2.2.3 <i>L'amélioration du niveau de vie</i>	20
2.2.4 <i>L'éducation</i>	21
2.2.5 <i>La politique en ce qui concerne les défavorisés</i>	21
2.2.6 <i>La politique internationale</i>	22
2.2.7 <i>L'écologie</i>	22
3 LE QUINQUENNAT 2007 - 2012.....	23
3.1 LA STRATÉGIE DE L'ÉTOUFFEMENT ET DE LA CONCILIATION.....	23
3.2 LA LOI TEPA.....	24
3.2.1 <i>Les droits de succession, le crédit d'impôt sur les intérêts d'emprunt immobilier et le bouclier fiscal avec la réforme de l'ISF</i>	24
3.2.2 <i>Les conséquences de la défiscalisation des heures supplémentaires</i>	25

3.2.3	<i>Les conclusions portant sur la loi TEPA.....</i>	26
3.3	L'AUTONOMIE DES UNIVERSITÉS.....	27
3.3.1	<i>Les conclusions concernant la loi LRU.....</i>	28
3.4	UN SERVICE MINIMUM DANS LE TRANSPORT	29
3.5	LA SÉCURITÉ SOCIALE PROFESSIONNELLE EN FRANCE OU BIEN LES ORIGINES DANS LA FLEXICURITÉ.....	30
3.5.1	<i>La flexicurité à l'UE.....</i>	30
3.5.2	<i>Les raisons pour lesquelles la flexicurité ne peut fonctionner efficacement en France.....</i>	31
3.5.3	<i>La forme française de la flexicurité</i>	32
3.5.4	<i>Les conclusions concernant la réforme de la sécurité sociale professionnelle</i>	34
3.6	LA REPRÉSENTATIVITÉ DES ORGANISATIONS SYNDICALES	35
3.6.1	<i>Le paritarisme en France.....</i>	36
3.6.2	<i>La loi adoptée le 20 août 2008.....</i>	37
3.6.3	<i>Les conclusions concernant la réforme de la représentativité des organisations syndicales</i>	37
3.7	LE POUVOIR D'ACHAT CONTRE LA GRANDE DISTRIBUTION	38
3.7.1	<i>La loi Royer.....</i>	38
3.7.2	<i>La loi Raffarin.....</i>	39
3.7.3	<i>La loi Galland.....</i>	40
3.7.4	<i>Le projet de LME de Nicolas Sarkozy et François Fillon.....</i>	40
3.7.5	<i>Les conclusions relatives à la loi LME et le pouvoir d'achat des Français</i>	41
3.8	LA RÉFORME DES RETRAITES EN 2010.....	42
3.8.1	<i>Les conclusions portant sur la réforme des retraites</i>	43
3.9	LE BILAN DU QUINQUENNAT	44
4	LA CAMPAGNE PRÉSIDENTIELLE DE NICOLAS SARKOZY EN 2012	50
4.1	LES PROPOSITIONS RELATIVES À L'ÉCONOMIE ET À L'EMPLOI.....	51
4.1.1	<i>Comment revenir à un budget équilibré en 2016.....</i>	51
4.1.2	<i>D'autres propositions importantes dans cette catégorie.....</i>	53
4.2	LES PROPOSITIONS RELATIVES À L'ÉDUCATION.....	53
4.3	LES PROPOSITIONS RELATIVES À LA SANTÉ ET AU LOGEMENT	54
4.4	LES PROPOSITIONS RELATIVES À L'EUROPE	55
4.5	LES PROPOSITIONS RELATIVES À LA SOCIÉTÉ ET À L'IMMIGRATION.....	55
4.6	LES PROPOSITIONS DIVERSES	55

4.7	LA COMPARAISON DE LA CAMPAGNE DE 2012 AVEC CELLE DE 2007	56
5	LE BILAN DE LA STATURE DE NICOLAS SARKOZY EN TANT QUE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE	59
6	LES CONCLUSIONS	63
7	LE RÉSUMÉ EN TCHÈQUE	66
8	L'ANNOTATION	67
9	LA BIBLIOGRAPHIE.....	68
9.1	LES OUVRAGES CONSULTÉS	68
9.2	LES ADRESSES ET LES DOCUMENTS CONSULTÉS SUR INTERNET	68
10	LA TABLE DES ABRÉVIATIONS	73
11	LA TABLE DES GRAPHIQUES ET D'UN DIAGRAMME.....	75
12	LA TABLE DES ANNEXES	76
13	LES ANNEXES	77

L'INTRODUCTION

Nous nous trouvons au printemps de l'année 2013. Cela fait presque un an que la dernière élection présidentielle a eu lieu en France. Le 6 mai 2012, ce jour a signifié la fin du rôle important de l'ancien premier homme d'État qui avait mis toutes ses ambitions et toutes ses forces pour exercer son pouvoir. Nicolas Sarkozy n'a pas renouvelé son mandat après cinq ans au cours desquels il était très actif et sans peur, il est arrivé à adopter avec son gouvernement de nombreuses lois. Le quinquennat de cet homme qui a laissé des impressions pleines de contradictions nous intéresse vivement. C'est la raison pour laquelle nous avons choisi le sujet « Les propositions et les réformes du président français Nicolas Sarkozy et de son gouvernement de 2007 à 2012 ».

L'objectif de ce travail est d'observer les propositions et les promesses de Nicolas Sarkozy en tant que candidat en 2007 et ensuite, de trouver celles qu'il a tenu et par contre, celles qu'il n'a pas tenu pendant son mandat. Nous nous focalisons sur l'analyse de son quinquennat et de plus, nous présentons sa deuxième campagne présidentielle en 2012 qui est ensuite comparée à la première.

Quant aux sources qui nous servent à élaborer ce mémoire de Master, nous utilisons des ouvrages, et des adresses et des documents disponibles sur Internet. Étant donné que la question relative au succès ou à la défaite de Nicolas Sarkozy paraît très populaire auprès des auteurs, des journalistes et des économistes français, nous ne rencontrons pas de difficultés de manque d'informations. Bien au contraire, la personnalité du sixième président de la cinquième République attire beaucoup l'attention.

Ce travail comporte cinq chapitres principaux précédés d'une introduction et suivis de conclusions, d'un résumé en tchèque, d'une annotation, d'une bibliographie, de tables diverses et d'annexes. Au début, il nous paraissait important de présenter brièvement dans la première partie la personnalité de Nicolas Sarkozy et son développement politique. Dans le deuxième chapitre, nous nous penchons sur la campagne présidentielle de Nicolas Sarkozy en 2007 en fournissant également ses pensées et ses convictions, les raisons de se porter candidat et notamment ses promesses et propositions à réaliser s'il était élu. Dans le troisième chapitre, le quinquennat de Nicolas Sarkozy est traité. Étant donné que l'étendue de ce mémoire est limitée et que par contre, le nombre de propositions incluant les promesses et le nombre de réformes

de Nicolas Sarkozy sont très vastes, nous sommes obligés de sélectionner seulement les faits principaux. Nous choisissons sept réformes les plus importantes et nous élaborons diligemment leur contenu et leur impact sur les finances publiques en faisant des conclusions pour chacune où nous constatons celles qui remplissent des promesses de 2007. Ce chapitre est terminé par le bilan du quinquennat où nous suivons d'autres décisions de Nicolas Sarkozy au cours de ses cinq années de pouvoir, ainsi que des recettes et des dépenses du budget de l'État. De plus, nous montrons sur la base des statistiques la situation économique de la France dans cette période. Le quatrième chapitre comprend la deuxième campagne présidentielle en 2012 et nous comparons celle-ci avec la première. Enfin, dans le dernier chapitre portant sur la stature de Nicolas Sarkozy en tant que président de la République, le bilan de ce premier homme des Français est créé. Nous analysons ses actions et les raisons pour lesquelles il a échoué. Nous mentionnons également des opinions des Français sur lui, ce qu'ils pensent de lui et ce qu'ils lui reprochent.

1 LA PERSONNALITÉ DE NICOLAS SARKOZY ET LE BREF DÉVELOPPEMENT DE SA CARRIÈRE POLITIQUE

Avant de traiter des propositions de Nicolas Sarkozy en tant que candidat au poste du président de la République, observons brièvement sa personnalité et sa carrière politique.

Selon Demonchy (2007) qui présente une biographie de Nicolas Sarkozy, nous découvrons ci-dessous ses données personnelles et élaborons les points les plus importants de sa vie politique

Le 28 janvier 1955, Nicolas Sarkozy est né à Paris. Il est fils de Pal Nagy Bosca y Sarközy, un immigré hongrois, et d'Andrée Mallah, une fille de médecin de Paris. Avec ses deux frères, il est éduqué dans la tradition française, car son père mentionnait rarement l'Hongrie. À l'âge de ses 4 ans, ses parents divorcent. Son père peu souvent présent et remarié trois fois influence sans doute la personnalité de Nicolas Sarkozy. À la place de son père, c'est finalement son grand-père, Benedict Mallah, qui représente pour lui une autorité parentale et qui lui fait connaître les valeurs gaullistes. Cette situation le pousse à travailler sur soi-même.

En ce qui concerne les études de Nicolas Sarkozy, il obtient le Diplôme d'Études Appliquées (DEA) en 1981 et passe ensuite le Certificat d'Aptitude à la Profession d'Avocat (CAPA). Néanmoins, il commence à être très tôt attiré par la politique et n'exerce pas longtemps la position d'avocat dans le cabinet « Armand Claude et Nicolas Sarkozy ».

Sa vie politique commence en 1974. Il adhère au parti gaulliste, l'Union pour la Défense de la République (UDR) et grâce à son activisme, il devient délégué départemental des jeunes UDR et participe, à ce titre, au grand congrès de Nice en juin 1975. Il saisit l'occasion de mener un discours à la tribune et sa parole est remarquée par la plupart des dirigeants présents au congrès. En 1983, une grande chance pour sa carrière politique s'ouvre. Le maire de Neuilly-sur-Seine meurt et donc Nicolas Sarkozy se décide à présenter la candidature à cette position. À l'âge de 28 ans, il peut se vanter d'un succès inattendu : il devient le plus jeune maire de France.

Le succès à Neuilly-sur-Seine est bientôt remarqué par Jacques Chirac qui fait entrer Nicolas Sarkozy dans son équipe. Son attitude active et adroite est très appréciée. Il est chargé de l'organisation de tous les grands meetings de Jacques Chirac au cours de sa campagne présidentielle en 1988 et participe à toutes les réunions stratégiques. En

1993, Nicolas Sarkozy commence à exercer la fonction de ministre du budget et porte-parole du gouvernement d'Edouard Balladur, même s'il n'a aucune connaissance relative au fonctionnement du ministère du budget et ni à la gestion des finances publiques non plus. Néanmoins, il apprend vite.

Après la campagne présidentielle de 1995 où Nicolas Sarkozy part du camp pro-Chirac dans le camp pro-Balladur, il se ferme le chemin du prochain gouvernement. Entre les années 1995 et 2002, il devient par exemple président du Rassemblement pour la République (RPR), publie son livre « Libre » et se prépare à accompagner Jacques Chirac pour les élections présidentielles de 2002 en espérant obtenir le poste de Premier ministre. Finalement, il devient ministre de l'Intérieur et il l'est jusqu'à 2004. Il se focalise notamment sur la lutte contre le sentiment d'insécurité des Français. Ensuite, le poste de ministre de l'Économie et des Finances l'attend et de plus, il est nommé président de l'Union pour un Mouvement Populaire (UMP) par 85,1 % des voix.

Nicolas Sarkozy continue dans sa carrière politique par la nomination à la fonction de ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du territoire qu'il exerce de 2005 à 2006. Toutefois, l'année 2006 est consacrée plus ou moins à la précampagne présidentielle et Nicolas Sarkozy fait connaître au public sa candidature. Résultat ? Les Français lui font confiance et Nicolas Sarkozy devient le sixième président de la cinquième République.

2 LA CAMPAGNE PRÉSIDENTIELLE DE NICOLAS SARKOZY EN 2007

Dans la première partie de ce chapitre, nous présentons les opinions de Nicolas Sarkozy en 2007, les raisons pour lesquelles il souhaite devenir le président de la France, ses convictions et ses idées. Nous tirons sa conception politique et humaine de son livre « Ensemble » (2007) qui accompagne sa première campagne présidentielle.

Dans la deuxième partie de ce chapitre, nous citons ses promesses et son programme électoral. Le document électronique d'origine de son site sarkozy.fr qui s'appelle « Mon projet : Ensemble tout devient possible » (2007) nous sert de source.

2.1 LES IDÉES, LES CONVICTIONS ET LES PROPOSITIONS DE NICOLAS SARKOZY EN 2007

La campagne en 2007 est fondée sur une grande rupture. Nicolas Sarkozy désire faire la rupture avec les idées et les pratiques qui viennent du passé, qui concernent plusieurs domaines comme par exemple celui de la politique, de l'économie, des relations européennes et des dialogues et du sens social et qui tous ne sont plus en entente avec les besoins de la période de l'année 2007. Il essaie de faire appel aux Français pour qu'ils créent son projet collectivement, parce que seulement les Français, tous ensemble, pourraient changer la France et y vivre mieux.

2.1.1 Les raisons pour être candidat, sa vérité

Selon Nicolas Sarkozy en 2007, l'élection présidentielle représente un moment de vérité pour la nation. Les Français se prononcent sur l'essentiel, sur les valeurs de leur pays et donc de leur nouveau président. Le résultat de l'élection présidentielle montre la direction que la France veut prendre. Néanmoins, trop souvent au cours des dernières décennies, les Français se sentent souvent trahis après les élections.

Corbé (2012) nous montre une autre jolie signification possible relative à la présidentielle au suffrage universel. C'est « la rencontre entre un homme et un peuple » et aussi un levier par lequel nous laissons devenir un homme ou une femme le premier ou la première des Français. De plus, la présidentielle représente pour chacun un autre but : « *les partis doivent faire élire un des leurs, la presse doit vendre du papier, les*

instituts de sondage des enquêtes d'opinion, les agences de communication des stratégies d'image coûteuse. » (Corbé 2012 : 12-13)

Nicolas Sarkozy mentionne dans son livre « Ensemble » que la défiance pour la démocratie en France grandit et sa conséquence est qu'un Français sur deux ne vote pas ou vote pour les extrêmes.

Comme cette dernière information de Nicolas Sarkozy attire notre attention, nous choisissons d'observer les résultats des élections présidentielles de 2007 et ensuite de les comparer avec les résultats de 2012 pour voir le développement quant au comportement des Français. Selon les résultats des présidentielles qui sont publiés chronologiquement sur le site Internet du ministère de l'Intérieur depuis 2002, nous constatons que les Français s'intéressent toujours aux élections présidentielles. Comparons donc les résultats des élections présidentiels de 2007 et 2012. Pour l'année 2007, 83,77 % des Français viennent aux urnes au premier tour et même 83,97 % au deuxième tour, donc seulement environ 16% d'eux s'abstiennent. Pour l'élection présidentielle 2012, nous découvrons une baisse, 79,48 % des Français expriment leur choix au premier tour et 80,35 % au deuxième tour (l'abstention environ 20 %).

En ce qui concerne les préférences en 2007 et en 2012 relatives aux candidats des partis politiques extrêmes, le ministère de l'Intérieur nous sert également de source. Pour l'année 2007 au premier tour et en ce qui concerne les partis politiques d'extrême gauche, Olivier Besancenot, le représentant du Nouveau Parti anticapitaliste, reçoit 4,08 % des voix, Arlette Laguiller, la représentante de la Lutte ouvrière, reçoit 1,33 % des voix, Gérard Schivardi, le représentant du Parti des travailleurs, reçoit 0,34 %, Marie-George Buffet, la représentante du Parti communiste, reçoit 1,93 % et enfin, José Bové, le représentant du parti Europe Écologie les Verts, reçoit 1,32 %. Pour les extrémistes de droite, Jean-Marie Le Pen, le représentant du Front National, reçoit 10,44 % et Philippe de Villiers, le représentant du Mouvement pour la France, reçoit 2,23 %. Pour l'année 2012 au premier tour, quatre candidats des partis politiques extrêmes se présentent et l'une d'eux se place même troisième. Ce sont Nathalie Arthaud, la représentante de la Lutte ouvrière, reçoit 0,56 % des voix, Philippe Poutou, le représentant du Nouveau Parti anticapitaliste, reçoit 1,15 %, Jean-Luc Mélenchon, le représentant du Parti de gauche, reçoit 11,10 % et au bout du compte, c'est Marine Le Pen, la représentante du Front national qui gagne de la confiance des 17,90 % des électeurs français.

À la base de cette analyse, nous résumons que les Français commencent à avoir une prédilection pour les extrémistes français, car de cette manière, ils montrent leur mécontentement de la situation politique en France.

Nicolas Sarkozy n'est pas ensuite d'accord avec la démocratie politique et sociale qui fonctionne mal. Il faudrait créer une démocratie exemplaire où la vérité de chaque homme serait visible. Nicolas Sarkozy sent en 2007 qu'il doit cette vérité aux Français.

« J'ai décidé d'être candidat parce que je ne me résigne pas à rester sans rien faire face aux difficultés que rencontre notre pays. J'ai décidé d'être candidat parce que je ne me résous pas à laisser à nos enfants un monde où l'avenir a cessé d'être une promesse pour devenir une menace. J'ai pris cette décision en pensant à tous ceux qui souffrent à cause de la démission de la politique. » (Sarkozy 2007 : 8)

Sarkozy croit en la politique, en sa capacité à transformer le monde. Il récuse la pensée du renoncement et la politique de l'impuissance publique en croyant qu'une autre politique est possible. Il a la conviction que beaucoup de choses devraient changer, il ne veut pas se résigner à :

- la fatalité du chômage de masse
- l'immigration qui n'est pas maîtrisée,
- l'intégration ratée de dizaines de milliers de jeunes
- la promotion sociale qui est en panne
- la médiocrité des universités françaises dans les classements internationaux

Pour Nicolas Sarkozy, la France est toujours incomparable avec un autre pays du monde. Il rêve depuis toujours d'un destin d'exception pour elle où la médiocrité n'a pas sa place. Il est fier d'être Français et il est passionné par la politique.

Pourquoi le candidat ne se résigne-t-il pas au déclin de la France ? Il y a trois raisons. La première, il le doit au souvenir de ses instituteurs qui croyaient que la connaissance pouvait sauver le monde et que l'ignorant n'était pas un homme libre. Ses enseignants voulaient aider leurs apprenants à devenir adultes. La deuxième, pour son grand-père qui combattait pour la France pendant la Grande Guerre et qui, tous les 11 novembre, amenait le petit Nicolas à l'Arc de Triomphe pour qu'il puisse voir le général de Gaulle. La troisième, il le doit aux héros de la France libre et aux maquis au cours de la Seconde Guerre mondiale, parce qu'ils préservaient l'honneur de la France et ils la

reconstruisaient. Ces hommes de l'histoire lui apprennent aussi le gaullisme. Le gaullisme, c'est une persuasion qui nous montre le sens de l'État et de la politique : l'exercice du pouvoir représente un don de soi et le but de la politique est d'unir les citoyens de l'État et non de les diviser. Nicolas Sarkozy est touché au plus profond par l'attitude de ces héros : de ne pas se rendre malgré n'importe quelle situation. Cette opinion donne un sens à son engagement politique. Il croit en la politique aussi grâce à eux. Il est convaincu que nous pourrions toujours nous battre.

Nicolas Sarkozy est conscient de l'importance d'être élu si les Français lui feraient confiance. Il constate que la France a changé. Il voit un problème dans la crise d'identité française, dans le modèle d'intégration en panne et social en faillite, dans la cohésion effritée. Il avoue qu'il a changé aussi. Il a fait l'expérience de l'exercice de ses fonctions en tant que ministre de l'Intérieur pendant quatre années et le ministre des Finances pendant deux années. D'un côté, il a découvert de la souffrance des victimes et il a été confronté à la misère et au malheur. D'un autre côté, il s'est assuré de la puissance de la politique. Selon Nicolas Sarkozy, la gravité de la politique est énorme, elle influence les citoyens et donc il faudrait supporter la responsabilité. La politique selon le candidat en 2007 a un devoir moral d'agir. Pour la politique, tout devient possible à partir du moment où les gens le veulent vraiment. En effet, la différence entre le possible et l'impossible présente, selon Nicolas Sarkozy, souvent une volonté politique. De plus, si les hommes politiques voulaient faire dignement de la politique, il faudrait aimer les gens et les respecter. Nicolas Sarkozy les aime et c'est pourquoi il devient candidat.

En 2007, il voit la politique comme une source de vie et d'espérance, pourtant, elle peut apporter de la *misère* et du désespoir en même temps. Nicolas Sarkozy ne souhaite plus faire la guerre, il cherche à convaincre et il se fixe un défi : lutter contre l'injustice, l'inégalité et la violence. Il pense que la crise politique est causée par l'absence de choix clairs qui abîme la démocratie et qui la condamne à l'impuissance. La démocratie a besoin de la différence entre la majorité et l'opposition, la droite et la gauche devraient être fidèles à leurs valeurs. Nicolas Sarkozy est orienté vers la droite et il fait siennes des valeurs de la droite républicaine.

Cependant, pour les élections présidentielles, l'homme d'État doit être impartial. Nicolas Sarkozy veut rassembler tous les Français, ceux de droite avec ceux de gauche, et les attirer pour une ambition collective. Il a pour ambition de devenir l'homme de la nation française et pas seulement l'homme d'un parti.

2.1.2 La crise d'identité et son origine

Nicolas Sarkozy constate un grand problème dans une crise d'identité, une crise de confiance en nous-mêmes. Elle touche toutes les catégories sociales. Les éléments qui la nourrissent selon le candidat, ce sont la mondialisation, le chômage, l'immigration clandestine, la baisse du pouvoir d'achat, etc. Avant tout, cette crise concerne des valeurs, des repères et de la culture. Les gens ne croient plus à l'idée de la nation et de la République.

« Pour moi, la France est un miracle. Celui d'une multitude de petites patries unies par la volonté de vivre ensemble, de partager une langue, une histoire, une culture dans lesquelles chacun reconnaît un idéal et un destin communs. La France est le miracle de l'unité sans l'uniformité. La France est le miracle par lequel la mémoire de chacun s'est fondue dans la mémoire de tous. La France est le miracle d'une nation qui est une volonté de vivre ensemble et non pas une ethnie ou une race. » (Ibid. : 30)

Selon Nicolas Sarkozy, les Français capitulent moralement et intellectuellement depuis vingt-cinq ans. Le candidat mentionne que tout commence dans les années soixante où la génération de mai 68 installe une inversion des valeurs et l'idéologie du jeunisme dont les jeunes sont les plus touchés. Cette idéologie leur permet de n'avoir que des droits. Les étudiants sont gâtés des Trente Glorieuses.¹ La génération des Trente Glorieuses aspire à être libre, sans entraves, ils disqualifient le mérite, le respect, ils abîment l'autorité du professeur, ils refusent de suivre les règles données et ils estiment que la société est toujours coupable. Ils restent de grands enfants, ils ne deviennent pas adultes. Cette idéologie incite la désintégration de la culture commune, il n'y a plus d'envie de vivre ensemble avec d'autres citoyens, de créer les mêmes valeurs. Les conséquences de ces attitudes sont les suivantes : la défaillance de l'éducation, le communautarisme, le chômage, l'exclusion. Ce qui manque dans la société et chez les jeunes, c'est de l'amour selon le candidat. Sans amour, il est très facile d'être violent contre l'autre ou contre soi-même : le nombre des jeunes qui se suicident augmente.

2.1.3 L'éducation

Nicolas Sarkozy souhaite en 2007 établir de nouveau l'égalité des chances pour que les fils des ouvriers et des immigrés s'intègrent entièrement en France. En effet,

¹ Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale en 1945 jusqu'au le choc pétrolier en 1973, nous percevons que l'économie croissait dans la majorité des pays européens.

pour que le système éducatif retrouve son haut niveau, il est indispensable selon le candidat d'exiger l'excellence de la part des étudiants. L'autorité des professeurs reste également importante. Nicolas Sarkozy apprécie le sport comme une discipline fondamentale à l'école grâce à son accent au dépassement de soi et au respect des autres. De plus, la culture technique qui renferme des métiers de l'artisanat est considérée aussi essentielle à l'école.

S'il était élu, il consulterait publiquement des programmes scolaires et du projet éducatif avec les enseignants. Il espère pour les enseignants :

- de la confiance en eux, en leurs connaissances et en leurs compétences
- la liberté d'utiliser leurs méthodes d'enseignement
- l'autonomie permettant de s'adapter à leurs élèves et leur environnement
- la considération sociale que leur tâche mérite

Pourtant, selon le candidat, les grandes institutions culturelles et artistiques jouent également un grand rôle dans la création de la culture commune. Et la famille ? Elle devrait impérativement être le premier éducateur de l'enfant. La famille a un rôle démographique ainsi qu'éducatif. Nicolas Sarkozy pense que les parents devraient assumer leur responsabilité et ils devraient apprendre à leurs enfants à assumer la leur. Il propose de verser une allocation familiale dès le premier enfant, parce qu'il comprend un grand sacrifice financier pour les ménages.

Nicolas Sarkozy n'est pas d'accord avec l'adoption des enfants par les couples homosexuels, mais il a déjà proposé d'instaurer une union civique qui donnerait des droits similaires qu'un mariage, parce qu'il respecte de l'amour homosexuel.

2.1.4 La politique d'immigration

Nicolas Sarkozy propose la fraternité aux gens qui veulent s'intégrer en France. Il désire leur donner les droits des citoyens, il lutte contre la discrimination, les ségrégations et le racisme. Il n'accepte pas le communautarisme. Il refuse le communautarisme, non pour que les gens renient leur identité, mais parce qu'il préférerait l'enrichissement que l'intégration présente. Les immigrés devraient être fiers de devenir Français. Ils devraient respecter une identité du pays qui deviendra la leur.

« Nous devons prendre conscience que la France d'aujourd'hui est multiculturelle, multiethnique et multiconfessionnelle. Mais cela ne signifie pas que

nous devons renoncer à l'héritage des Lumières, ni transiger sur les principes fondamentaux qui sont au cœur de notre identité. » (Ibid. : 46)

« *La France doit être généreuse, tolérante, ouverte, accueillante, mais à condition qu'on la respecte. À condition que l'on fasse un effort.* » (Ibid. : 48) Nicolas Sarkozy imagine la France ouverte aux autres, chacun peut contribuer à la transformer, à l'enrichir. Toutefois, il a pour ambition de lutter contre l'immigration clandestine, il a déjà proposé de créer un ministère de l'Immigration et de l'Identité nationale. Il ne veut pas gérer seulement des flux migratoires, mais aussi l'intégration, parce que les individus qui n'arrivent pas à s'intégrer présentent un grand problème pour la société française.

De plus, une autre condition pour les immigrés se présente: c'est la langue française. Nicolas Sarkozy souhaite que les immigrés parlent français avant d'entrer sur le territoire français et que leurs salaires soient assez hauts pour qu'ils puissent vivre et se loger décemment, ainsi que leurs familles.

2.1.5 La langue française au cœur de l'identité française

Nicolas Sarkozy vote pour la promotion de la langue française. Concernant des priorités diplomatiques, il y met la francophonie. Quels sont ses buts ?

- renforcer les actions culturelles de la France à l'étranger et aider leur création
- parler français dans les entreprises sur les territoires français si les relations économiques et commerciales le permettent
- continuer à employer la langue française à l'ONU et dans les instances européennes

Le candidat dit également qu'il se battra pour l'enseignement de deux langues étrangères partout en Europe en raison de l'hégémonie de l'anglais.

Il n'oublie pas les langues régionales, il les considère comme une partie du patrimoine linguistique français. Il propose que l'Éducation nationale puisse être chargée de l'enseignement de ces langues et que nous soutenions leur pratique et leur diffusion. Néanmoins, tout cela devrait correspondre avec l'unité française (aucun lieu pour des indépendantistes). C'est la raison pourquoi Nicolas Sarkozy est contre la Charte européenne des langues régionales. Il est convaincu qu'il n'est pas nécessaire

que des juges se prononcent sur un sujet qui est consubstantiel au pacte national français.

2.1.6 La religion, les droits et les obligations civiques

D'un côté, la France ne devrait pas oublier selon Nicolas Sarkozy son histoire de deux mille ans au cours de laquelle elle vit au nom des valeurs chrétiennes, de l'autre, elle devrait dialoguer avec les grandes religions, dont les membres sont présents en France. Elle devrait laisser les croyants prier dans des lieux de culte convenables, pourtant, elle ne doit pas renoncer à la liberté d'expression et à la laïcité.

Nicolas Sarkozy refuse :

- le voile à l'école, l'infériorisation des filles, les mariages forcés, la polygamie, l'excision
- que les femmes ne soient pas libres de porter des jupes et de se marier à leur guise

En ce qui concerne les femmes, il proclame qu'il veut assurer l'égalité salariale entre hommes et femmes et arrêter l'inégalité professionnelle et les discriminations. Il propose également de rendre plusieurs droits opposables².

De surcroît, il dit que s'il était élu, il instaurerait le service civique obligatoire pour que les jeunes Français puissent participer à des activités d'intérêt général. Les jeunes découvrirait le monde associatif et ils apprendraient à aider autrui.

2.1.7 La morale du capitalisme

« Je crois au capitalisme, qui a vaincu la féodalité, le fascisme et le communisme, qui a mis fin à la pénurie et qui est la civilisation matérielle de l'Occident depuis le XIV^e siècle. Mais je suis convaincu que le capitalisme ne peut pas survivre sans une éthique, sans le respect d'un certain nombre de valeurs spirituelles, sans l'humanisme. Je suis convaincu qu'il y a une morale du capitalisme qui est une morale de la responsabilité et du mérite, ... » (Ibid. : 63)

Nicolas Sarkozy préfère rééquilibrer le capitalisme financier à une forme de capitalisme plus familial et entrepreneurial, parce qu'il croit que la dimension humaine

² Les droits opposables sont les droits qui peuvent être valus devant un tribunal, par exemple le droit de pouvoir scolariser les enfants.

et sentimentale a déjà disparu vis-à-vis de la dispersion du capital et du comportement des gestionnaires.

En effet, il croit à la concurrence, parce qu'elle pousse les producteurs de faire de leur mieux pour le moins cher possible. Sur le marché, ce sont les clients qui orientent l'économie. Pourtant, selon Nicolas Sarkozy, tous les problèmes ne peuvent pas être résolus efficacement seulement par la concurrence et par le marché. Il faut avoir les règles et les institutions qui protègent les droits de tous, assurent une loyale concurrence et qui font respecter la propriété. Le candidat vote pour la protection de la volonté collective par l'État. Selon lui, pour qu'un pays réussisse dans l'économie globale, il devrait :

- investir convenablement dans les biens publics d'après sa capacité
- combiner utilement l'État et le marché
- spécifier une stratégie collective

Nicolas Sarkozy défend le service public avec ses fonctionnaires et le rôle de l'État. L'État devrait apporter de l'innovation, du progrès, de l'émancipation et de la modernisation.

2.1.8 La nouvelle Renaissance

Nicolas Sarkozy s'inspire pour la création de la devise de sa campagne électorale en 2007 de la mentalité de la Renaissance : tout est possible. Il veut accentuer ce sentiment qui manque à notre époque, à chaque Français sans exception. Le patrimoine extraordinaire devrait être non seulement préservé et développé, mais aussi perfectionné. Selon le candidat, la révolution intellectuelle commence et elle influencera tous les domaines dont nous devrions reparler. C'est pourquoi il faudrait porter notre attention sur l'enseignement de l'informatique à l'école et améliorer des connaissances des élèves et des étudiants pour que de futurs entrepreneurs aient les mêmes chances que les autres à l'étranger.

Nicolas Sarkozy mentionne que la création est donc aussi très importante et il est indispensable de l'encourager. Il souhaite que la marque de la France soit représentée justement par la création. Un côté de l'équation montre les Français, le deuxième côté exige les moyens.

Il faut donc rétablir ce sentiment de la Renaissance chez les Français et les soutenir dans toutes les activités possibles. La devise de la campagne électorale était alors : « Ensemble, tout devient possible. »

2.1.9 La mondialisation

Nicolas Sarkozy se rend compte que la mondialisation est un fait réel qui influence le domaine technique, financier, commercial, industriel et culturel. Il voit ses côtés heureux et ses côtés malheureux. Toutefois, même dans le monde de la mondialisation, il est toujours possible de choisir une stratégie et un modèle économique qui permettent de tirer les avantages de la mondialisation et gagner en dépit des concurrents.

La France devrait devenir plus réactive, plus productive, plus compétitive, elle devrait se donner les moyens pour améliorer tout cela selon Nicolas Sarkozy. Il est persuadé qu'il faudrait rivaliser avec les pays à bas salaires de telle manière que nous n'augmenterons pas le coût du travail en alourdissant les charges et les impôts. En outre, il faudrait cesser de taxer plus les capitaux qu'ailleurs. Également, il ne faudrait pas taxer les productions nationales pour obtenir les moyens pour le financement de la protection sociale et ne pas exonérer les produits importés.

Pour être plus productif, il est nécessaire de garder et de soutenir des gens talentueux, intelligents, les jeunes diplômés qui ont un futur prometteur, des savants et des artistes, tous ceux qui voient que les conditions de travail ou de vie ne sont pas assez avantageux pour eux et qu'ils se sentent plutôt sanctionnés qu'encouragés en France et donc ils partent à l'étranger. Dans ce cas-là, selon Nicolas Sarkozy, cette fuite des cerveaux est causée par une mauvaise politique nationale, ce n'est pas à cause de la mondialisation. C'est à nous d'agir, il ne faut pas rester immobile.

2.1.10 L'Europe

Le candidat dit depuis toujours oui à l'Europe, à la monnaie unique et même à la Constitution européenne. Néanmoins, le non de la France pour la Constitution européenne montre que les Français expriment une souffrance et une angoisse, ils crient de colère et de détresse, parce qu'ils ne veulent plus que l'Europe décide sans eux. Leur non signifie non à la renonciation. Selon Nicolas Sarkozy, s'il était élu, il travaillerait sur la réconciliation de la France avec l'Europe. Sa priorité serait que l'Europe

contribue à résoudre la crise d'identité française. Les européens ont besoin de l'Europe qui est capable d'assumer la responsabilité, de s'occuper de ses citoyens, de maîtriser l'immigration, d'investir massivement et qui n'excuse pas tous les abandons par les effets de la mondialisation.

Nicolas Sarkozy est sûr que l'Europe qui a confiance en elle-même, qui connaît ses bornes, qui veut améliorer la compétitivité de ses entreprises et qui n'oblige pas ses membres à faire ce qu'ils ne souhaitent pas, est capable d'exister. S'il était élu, il voudrait discuter avec les partenaires de la France :

- la création d'un véritable gouvernement économique de la zone euro
- la gestion de l'euro
- la moralisation du capitalisme financier
- la promotion d'une économie de production au lieu d'une économie de spéculation
- les préférences communautaires
- qu'il faudrait cesser de faire l'économie qui concerne le financement spéculatif, les paradis fiscaux, etc.
- la politique agricole pour que l'Europe réobtienne son indépendance alimentaire et que les agriculteurs reçoivent un salaire décent
- l'instauration d'une politique commune de l'énergie pour affronter ensemble la diminution du gaz et du pétrole et la création d'une centrale d'achat européenne de gaz qui disposerait d'un vrai pouvoir de négociation avec le Gazprom russe
- le déblocage de l'Europe institutionnellement, c'est-à-dire par exemple il mettrait fin à la règle de l'unanimité des pays dans l'UE au cours des décisions

2.1.11 La revalorisation du travail

Au centre de la politique de Nicolas Sarkozy en 2007, il y voit le travail. Il apprécie depuis toujours la valeur morale, civique, économique et sociale du travail. Un problème majeur d'après Nicolas Sarkozy est que le monde travaille plus que la France et que la France gaspille ses ressources. De plus, l'État vit au-dessus de ses moyens et il pourrait réaliser une croissance économique beaucoup plus grande. Nicolas Sarkozy condamne les opinions des gauchistes qui s'éloignent des travailleurs depuis longtemps.

Les gauchistes veulent tout en minimum : les salaires, l'éducation, la sécurité, le respect, l'effort, la réussite, les profits, le travail, les débats. Le candidat demande par contre tout cela en maximum parce qu'il est convaincu de l'adéquation de ces valeurs et surtout, il préfère avoir le plus de débats possibles. Donc ces politiques³ tirent la France vers le bas. De plus, il faut compter encore, selon Nicolas Sarkozy, sur les dépenses de l'État supplémentaires pour aider les chômeurs et soutenir les exclus. Ces dépenses ne résout rien, elles même aggravent la situation économique : elles alourdissent des prélèvements et elles contribuent à la création de la dette nationale. Les conséquences de cette dérive des finances publiques représentent l'augmentation du coût du travail et la diminution du pouvoir d'achat des travailleurs. Celles-ci ont d'autres conséquences comme la compétitivité limitée de l'offre, la demande freinée, le chômage augmenté et la croissance ralentie qui causent encore plus de déficit, plus de prélèvements et plus de dépenses publiques. Ce cercle vicieux commence par les politiques du début des années 1980 et dans les années 1990, la politique monétaire qui installe des taux d'intérêt excessifs et le cours de change surévalué, détériore l'investissement et rend les produits et le travail français moins compétitifs. Tout cela met en marche le chômage et la récession. Nicolas Sarkozy dit qu'il ne faudrait pas répéter les mêmes fautes.

Il est contre la réforme des 35 heures et il voit un grand problème aussi dans la prime pour l'emploi (PPE)⁴. Le candidat est persuadé que l'homme qui veut travailler plus de 35 heures par semaine, devrait le faire et donc Nicolas Sarkozy propose de majorer des heures supplémentaires d'au moins 25 % en les exonérant de cotisations sociales et d'impôts. Il faudrait également que la PPE cesse d'être un complément du revenu pour si grand nombre des bénéficiaires et qu'elle reprenne son rôle originel, c'est-à-dire la reprise d'emploi.

Selon Nicolas Sarkozy, la concurrence des travailleurs à bas salaires augmente. Pour les Français, l'environnement de leur travail ne représente plus un lieu de sécurité, au contraire. C'est pourquoi Nicolas Sarkozy désire la revalorisation du travail et le retour à la croissance et au dynamisme.

« C'est le travail qui crée le travail. C'est le travail qui crée la richesse, le bien-être, le sentiment de l'utilité sociale, l'estime de soi. On ne sortira par le haut de la crise française qu'en revalorisant le travail. »

³ La gauche de Jaurès et de Blum.

⁴ La prime pour l'emploi est créée en 2000 par L. Jospin. Elle représente un complément de revenu versé aux salariés qui reçoivent un faible salaire et elle est déduite de l'impôt sur le revenu.

Je suis convaincu que la revalorisation du travail est la clé de notre avenir. Je veux en faire la priorité et le critère de toutes nos politiques publiques. Ce n'est pas seulement un problème technique, un problème économique, c'est aussi d'abord un problème moral, un problème de valeur, un problème humain et social, et même, au final, une question de civilisation. » (Ibid. : 127)

Nicolas Sarkozy aspire à inciter le travail par un libre choix de chacun : soit un citoyen français veut partir à la retraite, soit s'il préfère de continuer à travailler. De surcroît, le candidat souhaite accorder une allocation pour tous les jeunes à partir de 18 ans qui suivent une formation et un prêt à taxe zéro qui serait remboursée sur leur futur salaire. Avec cet argent, ils pourraient financer un projet de formation ou une création d'activité.

2.1.12 « La TVA sociale »

Nicolas Sarkozy réfléchit également sur l'expérience du Danemark et plus récemment de l'Allemagne. Il s'agit d'expérimenter le transfert d'une partie des cotisations sociales sur la TVA. Ce nouveau mode de financement de la protection sociale consiste à taxer le moins possible l'homme au travail et sa production et par contre, il compte sur la taxation de la richesse produite. Le sens est d'encourager les employeurs, les employés, donc la démarche du travail en général, et l'exportation française. De l'autre côté, ce système défavorise des produits importés en renchérissant leurs prix et il enraie le désir des consommateurs d'acheter ces produits beaucoup plus bon marchés d'origine des pays à bas salaires.

Cette « TVA sociale » lutte contre la délocalisation, elle crée de l'emploi et elle fait augmenter le pouvoir d'achat. Nicolas Sarkozy est alors convaincu d'effectuer cette réforme basée sur nos prélèvements obligatoires en rendant compatible la protection et la compétitivité. Il faudrait réaliser le « coin social et fiscal » qui permet d'accroître la productivité et qui réduit la différence entre le coût de travail et le pouvoir d'achat des salariés. Ses conséquences positives sont le travail plus compétitif et l'augmentation du niveau de vie des travailleurs.

2.1.13 L'investissement

L'autre clé de la réussite de la France selon Nicolas Sarkozy représente l'investissement dans les domaines qui sont décisifs pour la croissance de l'État et pour

le contentement et l'efficacité du peuple français. Il faudrait investir dans les réformes suivantes : administrative, économique et de l'enseignement. La France souffre exactement à cause du retard d'investissement. Le candidat souhaite instaurer une politique budgétaire dans laquelle, après une analyse économique, l'emprunt pourrait financer seulement les dépenses d'investissement. Il planifie de le discuter au Parlement.

2.2 SON PROJET ÉLECTORAL

À côté du livre Ensemble (2007), Nicolas Sarkozy résume et présente son programme électoral en 15 points les plus importants qui montrent à ses concitoyens ses valeurs et ses réformes prévues. Ce deuxième sous-chapitre complète donc le premier.

Dans le document électronique qui porte le nom Mon projet : Ensemble tout devient possible (2007) qui se trouve sur le site sarkozy.fr, des réformes prévues sont présentées. Nous les divisons en plusieurs secteurs qui suivent.

2.2.1 Les institutions

Nicolas Sarkozy comprend que les Français ne croient plus en la politique et qu'ils sont de plus en plus contre les pouvoirs entre les mains d'un cercle fermé. Il souhaite changer cette opinion et rendre les Français associés au choix des réformes. Il promet que 10% des électeurs pourraient demander au Parlement l'explication d'un texte de loi.

S'il était élu, il assurerait seulement 15 ministres dans son gouvernement et il surveillerait leur travail sur des objectifs prévus. Nicolas Sarkozy préférerait moins de lois, néanmoins, il s'agit des lois vraiment appliquées.

Le candidat souligne l'importance du dialogue social et le besoin de sa modernisation. Il veut que les Français se sentent réellement représentés par les membres des syndicats et que les décisions prises par les syndicats correspondent à leur volonté. Il en découle que pour les premiers tours des élections professionnelles, chacun pourrait se porter candidat et seuls les résultats décideraient de la composition des syndicats représentatifs. De plus, il promet de réaliser un vote à bulletin secret obligatoire après 8 jours de grève. À partir des résultats négatifs de ce vote, une minorité ne pourrait plus agir au nom de la majorité. Et Nicolas Sarkozy désire

également instituer un service minimum qui fonctionne dans les périodes des grèves, pour que le service public joue son rôle sans cesse.

Nicolas Sarkozy veut limiter le nombre de mandats du président à deux, faire ses activités transparentes aux Français et au Parlement et renforcer les pouvoirs du Parlement, surtout de l'opposition.

Il croit qu'il est indispensable de maîtriser les finances publiques, notamment la dette qu'il souhaite réduire, et dans le futur, d'interdire le financement des dépenses de tous les jours en s'endettant.

Selon le candidat, la justice devrait être indépendante, toutefois, elle aurait besoin également d'être contrôlée. C'est la raison pour laquelle il souhaite composer le Conseil supérieur de la magistrature des personnes non-magistrats, des personnes ordinaires.

En ce qui concerne la juridiction, Nicolas Sarkozy suggère de mettre en place une procédure d'habeas corpus.⁵ Selon ce concept, les suspects ne seraient pas envoyés ni maintenus en prison sans qu'ils reçoivent le verdict collégial sur leur culpabilité prononcé devant une audience publique. En outre, le concept touchant la détention en prison devrait être également changé et aperçu comme le temps de la préparation à la réinsertion.

2.2.2 L'emploi

Nicolas Sarkozy espère réunir deux maisons de l'emploi : l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE) et l'Union nationale interprofessionnelle pour l'emploi dans l'industrie et le commerce (Unedic) dans un seul service public de l'emploi pour qu'un travail soit trouvé plus rapidement pour tous, notamment un travail pour les femmes et les mères isolées.

Il aspire à investir considérablement aux Petites et moyennes entreprises (PME) et à leur créer de bonnes conditions pour exercer leurs activités, par exemple réduire la fiscalité qui les limite.

« Grâce à ces mesures, en cinq ans, nous pouvons atteindre le plein-emploi, c'est-à-dire un chômage inférieur à 5 % et un emploi stable à temps complet pour tous. »

⁵ Ce concept est adopté par le parlement anglais en 1679. « *L'habeas corpus énonce une liberté fondamentale, celle de ne pas être emprisonné sans jugement. Cette loi confère le droit à toute personne arrêtée de savoir pourquoi et de quoi elle est accusée. Ensuite elle doit être libérée sous caution et présentée dans les 3 jours qui suivent devant le juge. Cette expression se rattache à la notion de sûreté personnelle.* » (Le dictionnaire juridique du droit français - En ligne, 2000-2009)

C'est de cette manière que nous pourrions vraiment réduire la pauvreté, l'exclusion et la précarité. » (Sarkozy 2007 : 7)

Le candidat a pour ambition d'établir la sécurité sociale professionnelle qui permettrait de surmonter la période où une personne est licenciée pour des raisons économiques. En ne perdant pas le contrat de travail, le licencié serait au soin du service public de l'emploi qui lui garantirait 90% de son salaire antécédent et lui offrirait plusieurs solutions à suivre par exemple une formation qualifiante, un nouvel emploi, etc. Dans ce cas-là, il ne serait pas permis de refuser plus de deux emplois sans justification. De surcroît, un compte individuel d'épargne de formation serait créé pour que chacun ait des moyens à tout moment de sa carrière de faire une requalification et de changer son métier.

La discussion sur un contrat de travail unique serait menée avec les partenaires sociaux, parce que Nicolas Sarkozy voit des avantages pour les deux côtés : les employés aussi bien que les employeurs.

2.2.3 L'amélioration du niveau de vie

Nicolas Sarkozy convoite d'instaurer l'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes à partir de l'année 2010.

Il désire diminuer les impôts, d'augmenter de 25 % la minimum vieillesse et de réformer les régimes spéciaux de retraite.

Selon le candidat, le droit au logement devrait être parmi les droits opposables, donc les pouvoirs publics devraient être forcés de construire assez de logements à tous les prix nécessaires. De plus, il veut permettre à chacun de devenir propriétaire, donc en facilitant ce processus, les Français pourraient déduire de leur impôt sur le revenu les intérêts de leur emprunt immobilier. Et une aide de l'État pour emprunter serait attribuée à chacun sans travail. L'obligation de caution et de dépôt de garantie cesserait d'exister afin de faciliter la location. En revanche, dans le cas de non-paiement du loyer, les propriétaires seraient protégés.

Les droits de donation et de succession seraient supprimés si Nicolas Sarkozy était élu, donc les successeurs naturels ne seraient plus privés de leur droit héritier.

2.2.4 L'éducation

Les études dirigées seraient instaurées dans tous les établissements pour les enfants dont les parents souhaiteraient qu'une personne compétente fasse des devoirs avec eux.

La réforme de l'enseignement supérieure est prévu par Nicolas Sarkozy, parce qu'il ne se contente pas d'un mauvais état des universités françaises qui n'était pas résolu au cours de 40 ans passés. Il veut faire des universités autonomes et en changeant le mode de financement et les conditions de travail, il exige la présence des meilleurs enseignants et chercheurs pour que la recherche universitaire se perfectionne.

Pour les bacheliers, le service public de l'orientation serait établi. Il les aiderait à décider quel domaine serait le meilleur pour eux.

Nicolas Sarkozy promet de faire tout afin que l'argent ne soit plus un obstacle pour suivre une formation.

2.2.5 La politique en ce qui concerne les défavorisés

Le candidat ne se résigne pas à la situation terrible des quartiers difficiles, il croit dans les méthodes qui pourraient la changer et il est convaincu d'investir beaucoup d'argent aux banlieues pour sa réparation.

Vu que l'immigration doit être maîtrisée, Nicolas Sarkozy se décide à tenir une limite annuelle maximale d'entrée des immigrés.

Parmi les priorités de Nicolas Sarkozy, il cite aussi un soutien pour des personnes handicapées. Il aspire à l'insertion totale de ces personnes dans le monde de l'enseignement en général (surtout l'enseignement supérieur) et du travail et il a pour ambition de leur permettre un accès libre aux bâtiments et dans le transport public.

Il promet de lancer une grande politique de la fin de vie qui inclurait par exemple une recherche sur les maladies de vieillesse et un congé rémunéré en cas des soins d'un proche à la fin de vie.

Nicolas Sarkozy désire tenir de l'excellence du système de santé en France, même la développer en lançant une recherche et en engageant la politique de santé publique et de prévention.

2.2.6 La politique internationale

Nicolas Sarkozy veut plaider pour la réhabilitation de la préférence communautaire en Europe, il compte sur l'Organisation mondiale du commerce (OMC) concernant la protection du commerce de partout. Il soutient la Politique Agricole Commune (PAC).

Si la Turquie désirait entrer l'UE, il s'opposerait contre cela.

Le rôle de la France dans le monde est perçu comme très important par Nicolas Sarkozy, notamment dans la solution des conflits mondiaux. La France devrait toujours plaider pour le développement des pays pauvres, il voit sa priorité dans les pays de l'Afrique.

2.2.7 L'écologie

Nicolas Sarkozy propose de saisir l'occasion qui se présente en développement durable : celui-ci pourrait être une chance pour de nouvelles professions dans un grand ministère du Développement durable prévu. Il faut accroître la quantité des énergies renouvelable et restaurer le parc nucléaire.

Il planifie de créer une fiscalité écologique qui apporterait le taux réduit de la TVA sur les produits propres. Il accentue sur l'importance de la coopération parmi les États membres.

3 LE QUINQUENNAT 2007 - 2012

Le 6 mai 2007 est un jour décisif pour la carrière politique de l'ancien ministre de l'Intérieur. Une fois élu en tant que président de la République, Nicolas Sarkozy peut commencer à mettre en pratique ses promesses en réformant les domaines sur lesquels il s'est concentré dans son programme électoral. Dans ce chapitre, nous observons son activité et celle de son gouvernement pendant les années de son mandat présidentiel de 2007 à 2012. Nous choisissons les réformes les plus importantes et celles qui concernent les buts principaux de son projet en 2007 en les traitant dans un ordre chronologique. Nous constatons dans quelle mesure Nicolas Sarkozy tient les points essentiels de sa campagne présidentielle et nous citons également les conséquences de ses actions. Nous écrivons nos propres conclusions et propositions pour chaque réforme et à la fin de ce chapitre, nous faisons le bilan du quinquennat qui complète et conclut les réformes principales et qui contient des chiffres importants.

3.1 LA STRATÉGIE DE L'ÉTOUFFEMENT ET DE LA CONCILIATION

Selon Cahuc et Zylberberg (2009), le 23^e président de la République française met en œuvre une stratégie précise qui cause l'échec d'une large part des réformes, notamment dans le domaine de l'économique et du social. Elle est fondée sur l'étouffement et la conciliation. Nicolas Sarkozy ouvre un grand nombre de chantiers en même temps, dans le but de faire perdre ses opposants réels ou supposés dans la jungle de dossiers opaques. C'est celle de l'étouffement.

Cohen (2008) ajoute que nous pouvons également appeler cette démarche le « carpet bombing » qui désoriente les syndicats, les parlementaires et les bouscule en engorgeant leur capacité d'expertise et en passant le plus grand nombre de réformes dans une courte période. Le fait négatif est que la substance de ces réformes est négligée.

Cahuc et Zylberberg (2009) décrivent également la deuxième stratégie de la conciliation qui repose sur les revendications catégorielles qui sont cédées à la pression de l'ensemble des chantiers simultanément ouverts et de cette façon, elles sont adoptées dans une réforme.

Observons davantage les réformes de Nicolas Sarkozy et évaluons ces deux stratégies mises en pratique.

3.2 LA LOI TEPA

Selon la promesse de Nicolas Sarkozy relative à la revalorisation du travail, la loi « en faveur du travail, de l'emploi et du pouvoir d'achat » dite la loi TEPA est née. Son but est de redonner du pouvoir d'achat à chaque Français en lui permettant de « travailler plus pour gagner plus ». Comment ? Dans sa campagne électorale, il promet que les heures supplémentaires seront payées 25 % de plus que les heures normales et en outre, exonérées de toute charge sociale et d'impôt sur le revenu. Ces mesures sont adoptées dans la loi TEPA le 1^e août 2007. Cependant, cette loi ne vise pas seulement ce domaine. Elle traite également les droits de succession, le bouclier fiscal et le crédit d'impôt sur les intérêts d'emprunt immobilier. (Cahuc et Zylberberg 2009)

Nous observons que ces réformes incluses dans la loi TEPA comblent les promesses de Nicolas Sarkozy, même si deux d'entre elles ne restent en vigueur que quelques années et seront ensuite abrogées, encore par le gouvernement de Nicolas Sarkozy.

Mais pour être objectif, il est important de mentionner également les conséquences que cette loi.

3.2.1 Les droits de succession, le crédit d'impôt sur les intérêts d'emprunt immobilier et le bouclier fiscal avec la réforme de l'ISF

Nous constatons que la promesse relative à la suppression des droits de succession est tenue, parce que selon Ollivier (2012), ces droits sont exonérés à 95 %. 60 % des Français sont très contents de ce changement.

Concernant le crédit d'impôt sur les intérêts d'emprunt immobilier, Cabana (2012) écrit dans son article que ce dispositif est instauré dans la loi TEPA, néanmoins, cette réforme est l'une de celles qui a été supprimée plus tard par le même gouvernement.

La dernière partie de la loi TEPA aborde le bouclier fiscal créé par Nicolas Sarkozy. Selon Delattre et Lévy (2012), Nicolas Sarkozy ne souhaite pas que les riches citoyens français partent à l'étranger et qu'ils enrichissent d'autres pays au lieu de la France. C'est pourquoi il établit le bouclier fiscal qui limite les prélèvements fiscaux des riches à 50 % de leur revenu et donc, il évite leur fuite. Cette mesure est d'une part très critiquée, mais d'autre part très satisfaisante pour ceux qui en profitent. Néanmoins,

cette démarche coûte plus de trois milliards d'euros au budget de l'État. Soudain, après 4 ans, l'ancien avantage du président en 2007 se transforme en boulet pour le candidat à l'élection présidentielle imminente en 2012 et voilà, le bouclier fiscal est supprimé le 12 avril 2011. Selon Noblecourt (2011), le bouclier fiscal devient le symbole même de l'injustice de la politique sarkozyste. Le président après avoir pris note des réactions négatives des Français sur ce bouclier et avoir été accusé de privilégier les riches au détriment des classes moyennes, commence à craindre que cette réforme puisse influencer vivement les prochaines élections présidentielles. Les Français n'apprécient pas du tout cette mesure qui fait par exemple, restituer à ce titre par le fisc un chèque de 30 millions d'euros à l'héritière de l'Oréal, Liliane Bettencourt, principale actionnaire de l'Oréal et une des plus importantes fortunes de France.

De plus, avec le bouclier fiscal, la réforme de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) est mise en œuvre. La principale modification concerne une augmentation de la somme planchée de cet impôt qui passe de 800 000 euros à 1,3 millions d'euros. À cause de ce changement, 300 000 contribuables ne contribuent plus. La réforme de l'ISF signifie au total une perte nette de 1,2 milliard d'euros pour l'État. (Delattre et Lévy 2012)

3.2.2 Les conséquences de la défiscalisation des heures supplémentaires

Cahuc et Zylberberg (2009) affirment que les finances publiques commencent à souffrir après l'adoption de la loi TEPA. Les Français exploitent à leur profit la réglementation inefficace. L'opportunisme fiscal éclate.

Avant cette mesure, les durées maximales de travail sont limitées par la législation, les salariés préfèrent recevoir des « primes » ou des « bonus » de leurs employeurs comme rémunération pour des heures supplémentaires non déclarées. Après la loi TEPA, la situation change, les employeurs et les employés souhaitent accroître le nombre des heures supplémentaires. Finalement, les heures supplémentaires déclarées augmentent en dépit de la durée effective du travail qui reste constante et en modifiant les types de contrat de travail, ils peuvent bénéficier d'avantages fiscaux. (Ibid.)

Nicolas Sarkozy a l'air néanmoins très content des réactions du marché du travail : *« Au mois de novembre, il y a eu 50 % des entreprises de plus de 10 salariés qui ont utilisé la disposition en faveur des heures supplémentaires. Il y a 5 millions de*

salariés français qui utilisent les heures supplémentaires : c'est 5 milliards d'euros de pouvoir d'achat en plus. » (Cahuc, Zylberberg 2009 : 176)

Voyons les chiffres. Depuis l'adoption de la loi TEPA et au cours d'une année, le nombre d'heures supplémentaires des salariés à temps complet progresse de 34,5 %. Sur la même période, le PIB diminue fortement et même au printemps de l'année 2008, la France vit la récession : 19 100 emplois sont détruits et le PIB baisse de 0,3 %. Toutefois, le nombre d'heures supplémentaires augmente. En additionnant les statistiques de la Direction de l'animation, de la recherche, des études et des statistiques (DARES) pour l'année 2006, il est clair que dans le passé, 44 % des heures supplémentaires n'étaient pas déclarées. En 2010, plus de 6 milliards d'euros par an manquent au budget public de l'État français à cause du paiement des heures supplémentaires. (Ibid.)

3.2.3 Les conclusions portant sur la loi TEPA

Même si Nicolas Sarkozy tient sa promesse, les conséquences de la loi TEPA sont très aggravantes pour l'économie française. En outre, dans la période où la crise financière mondiale éclate et commence à influencer la majorité des pays, les dépenses additionnelles de la caisse française à cause des heures supplémentaires et les pertes à cause d'autres mesures de la loi TEPA ne viennent pas du tout en un temps convenable. Il valait mieux augmenter la durée légale du travail au lieu d'accroître le profit des salariés par le biais des heures supplémentaires.

En conclusion, la loi TEPA est généralement mal conçue dans plusieurs bilans qui sont créés par des auteurs des articles inclus dans les journaux français sur Internet comme par exemple dans les bilans de Bronnec (2010) et Lévêque (2011) sur lexpress.fr, de Peillon (2010) sur liberation.fr et même Guélaud (2011) sur lemonde.fr. mentionne dans son article sur Christine Lagarde, ministre de l'Économie en France de 2007 à 2011, que la loi TEPA pèse lourdement sur les finances publiques dégradées. En ce qui concerne la loi TEPA, c'est un bon exemple de comment une vision très défendue et élevée au ciel au début peut se transformer plus tard en un grand échec. Suivons la parole de Lagarde qui est publiée dans l'article de Bronnec (2010) : « *Le rythme de la politique s'est brusquement accéléré, le 10 juillet 2007, il y a maintenant deux mois, la France a choisi la rupture et le changement. Nous nous sommes engagés dans une course pour faire entrer notre pays dans le XXI^e siècle. C'est, sachez-le, une*

course de fond, que nous allons courir à fond. » Plusieurs années plus tard, les conséquences sont alarmantes.

3.3 L'AUTONOMIE DES UNIVERSITÉS

Nicolas Sarkozy a une grande ambition dans son programme électoral en 2007. Il choisit un chantier qui n'a pas été touché depuis plusieurs années. Il en est passionné et c'est avec beaucoup de courage qu'il n'hésite pas à réformer le système de l'enseignement supérieur français. Le changement cible la gestion de la recherche, et des étudiants sur le territoire français, c'est l'un des grands buts de son quinquennat. Voyons les conséquences de cette volonté de réussir.

Selon Delattre et Lévy (2012), cette réforme suscite beaucoup de joie auprès de la majorité des Français et ils l'apprécient en 2010, même si des protestations ont lieu lors de son adoption en août 2007. Nicolas Sarkozy est sûr de lui et il ne craint pas de réaliser cette réforme en dépit de l'impopularité potentielle publique et politique, vu les intérêts des deux côtés, celui de la gauche comme de la droite. Pourtant, la réforme est urgente si la France veut suivre le rythme des autres États. Les universités françaises ne sont pas bien classées au niveau mondial. D'après les résultats du classement Shanghai publiés depuis 2003, le premier établissement hexagonal, Paris-XI, prend la 40^e place. Pourquoi une telle conclusion ? La raison n'est pas un secret. Les fautifs sont l'insuffisance de la recherche, les conditions d'études désastreuses, surtout en premier cycle, sans oublier la sélection à l'entrée.

En mai 2007, le projet gouvernemental est né. L'objectif principal ? Introduire la concurrence dans le système des universités françaises, organiser le financement en conséquence et donc résister à l'insuccès universitaire. Cette privatisation de l'enseignement supérieur ne plaît pas du tout aux étudiants, peut-être ils ont peur de l'augmentation des frais d'inscription, de toute façon, ils font une révolte. Ce projet se transforme en la loi relative aux libertés et aux responsabilités des universités (LRU) votée en août 2007. L'effet de cette loi sur les universités est décisif. Promptement, elles commencent à devenir autonomes. (Ibid.)

Voyons ce que Cabana (2012) écrit dans son article sur les universités françaises : « *Elles sont toutes passées à l'autonomie au 1er janvier 2012, à l'exception d'Antilles-Guyane et de Polynésie, qui seront concernées plus tard.* »

Cette autonomie, en quoi consiste-t-elle ? Delattre et Lévy (2012) expliquent que tout d'abord, les présidents des universités disposent d'une plus grande liberté pour la gestion universitaire et désormais, ils s'occupent de leur budget et de leur fonctionnement. Le ministère n'affecte plus de crédits. Depuis 2008, des fondations universitaires qui associent fonds publics et fonds privés sont autorisées pour financer la recherche. Ainsi, ce sont des entreprises qui deviennent parrains des universités. Et cette procédure va bien ! En trois ans, près d'une quarantaine d'universités sont capables de trouver leurs sponsors et elles gagnent leur argent comme par exemple celle de Bordeaux-I, de Strasbourg ou de Toulouse. La dernière possède plus de 75 millions d'euros.

Grâce à la LRU, les universités en France peuvent dorénavant créer des unités de formation et de recherche (UFR). Les enseignants-chercheurs qui y donnent les cours sont embauchés et ils reçoivent des salaires concurrentiels et des primes attirantes. En outre, plusieurs centres universitaires ont la possibilité de se regrouper et donc profiter des synergies. Au sein de 21 pôles de recherche et d'enseignement supérieur (PRES), une cinquantaine d'universités se réunissent déjà (2012) et ces pôles se concentrent sur les critères internationaux qui sont importants pour les classements mondiaux. (Ibid.)

3.3.1 Les conclusions concernant la loi LRU

La loi LRU représente un vrai succès du quinquennat de Nicolas Sarkozy et de son gouvernement. Son importance est renforcée encore par le fait que la question d'un mauvais fonctionnement de l'enseignement supérieur en France n'est pas abordée au cours d'une longue période et que les anciens présidents n'osent pas réformer ce domaine. Par contre, Nicolas Sarkozy défend bec et ongles cette rupture.

Étant donné qu'il promet dans son programme présidentiel l'autonomie des universités et l'amélioration de la recherche et du niveau des connaissances des étudiants, nous notons que cette promesse est tenue. Toutefois, cette réforme n'aborde pas encore plusieurs sujets très importants qui auraient été élaborés aussi. Il s'agit par exemple de la sélection des étudiants à l'entrée et en conséquence, un grand nombre d'étudiants qui ne réussissent pas à achever la première année de ses études universitaires. De plus, l'image de l'enseignant et du chercheur reste dévalorisé dans la société française. La loi LRU ne résout pas la considération sociale que leur tâche mérite et qui est l'un des points de la campagne de Nicolas Sarkozy. Il y a encore

d'autres facteurs qui empêchent le niveau de l'enseignement supérieur français de s'élever. Selon ces remarques, la compétitivité des universités françaises n'est pas soutenue et résolue absolument par cette loi et leur prestige et celui de leurs étudiants pourrait être encore plus professionnel.

Dans la section « edupro », qui est au service des professionnels de l'enseignement supérieur en France et qui fait partie du magazine letudiant.fr, nous trouvons l'article qui s'appelle « Bilan du quinquennat Sarkozy. Loi LRU : quels moyens pour l'autonomie des universités ? » (2012) Dans cet article, nous observons que déjà à l'hiver 2011, plusieurs présidents d'université laissent entendre qu'ils ont de grandes difficultés à trouver autant d'argent pour s'occuper eux-mêmes de leur budget. Il s'agit notamment des universités de Bretagne Sud et de Pau. Anne Fraïsse, présidente de Montpellier 3, constate : « *Même les plus favorables à l'autonomie dénoncent aujourd'hui l'investissement financier insuffisant qui oblige les universités à geler des postes, fermer des formations, réduire les heures de cours aux étudiants ou stopper les investissements.* » Louis Vogel, président de la Conférence des présidents d'université, ajoute : « *Si l'autonomie n'est pas accompagnée d'un financement suffisant, elle ne peut pas être mise en place de manière correcte. L'État doit mettre les moyens.* » Deuxième article du magazine letudiant.fr que nous voulons reprendre pour montrer le succès de la loi LRU s'appelle Autonomie des universités : la France toujours à la traîne en Europe selon une étude comparative de l'EUA (2012). Malgré la mesure mise en place en 2007, les universités françaises se classent mal en comparaison avec 26 autres pays européens. Dans l'étude soutenue par la Commission européenne en 2011, la France se classe 16^e dans le domaine de l'autonomie d'organisation et concernant l'autonomie financière, la France occupe la 22^e position.

3.4 UN SERVICE MINIMUM DANS LE TRANSPORT

Nicolas Sarkozy promet de lutter contre l'impuissance publique de manières différentes et dans plusieurs domaines. Parmi ses promesses tenues, nous comptons l'instauration d'un service minimum dans le transport.

Guéchi (2012) décrit la réforme de la manière suivante. Depuis le 21 août 2007, les grévistes sont obligés d'annoncer le début de la grève au moins 48 heures à l'avance. 24 heures à l'avance, ils doivent indiquer le jour où ils recommenceront à travailler. Ainsi, les entreprises de transport peuvent se préparer à cette situation. Néanmoins,

pendant une grève, des cheminots subtils abusent d'une faille dans une loi adoptée dans le passé et plusieurs d'entre eux cessent de travailler pendant une heure différente au cours de la journée sans prévenir les entreprises de transport. De cette façon, ils sont capables de détériorer le plan pour la période de grève prévue élaboré par les entreprises de transport. Les employés manquent à leur poste de travail et le transport s'arrête.

Nous constatons que la loi portant sur le service minimum dans le transport a réalisé la promesse du programme électoral de Nicolas Sarkozy. Malheureusement, cette loi aurait besoin d'ajustements pour vraiment assurer les bonnes conditions pour les citoyens pendant les grèves. Gremillet (2007) ajoute que l'adoption de cette mesure fâche les syndicats et en même temps, elle aide la gauche à trouver des arguments pour se mettre au combat contre cette réforme du président. De plus, l'article du magazine électronique leparisien.fr qui s'appelle La loi sur le service minimum remise en cause (2012) nous informe de manière suivante : « *Dans l'entourage du ministre des Transports, Frédéric Cuvillier, on reconnaît que 'la philosophie de ce texte est de stigmatiser la grève...' et qu'il faut 'd'autres dispositifs de prévention' pour chercher à revenir 'au droit fondamental de la négociation entre partenaires sociaux en vue de prévenir les conflits.'* » Cette remise en cause de la réforme du service de transport affirme que son élaboration initiale en 2007 n'est pas suffisante et qu'il faut des modifications.

3.5 LA SÉCURITÉ SOCIALE PROFESSIONNELLE EN FRANCE OU BIEN LES ORIGINES DANS LA FLEXICURITÉ

3.5.1 La flexicurité à l'UE

Commençons avec une explication précise de la flexicurité qui est instaurée par la Commission européenne. En décembre 2007, la définition de mot « flexicurité » est adopté par l'UE. Ce mot est composé de deux mots suivants : la flexibilité et la sécurité. Cette nouvelle stratégie vise à répondre aux besoins du marché du travail actuel et à ne pas oublier la sauvegarde du degré de protection nécessaire des employés aussi bien que des employeurs. Les représentants politiques, syndicaux, patronaux et ceux de la Commission européenne se réunissent et discutent de comment faciliter et sécuriser les changements au travail tout au long de la vie. D'après les statistiques, nous changeons de travail trois, quatre ou même cinq fois durant notre vie professionnelle. Ils tombent d'accord sur les principes partagés qui concernent la formation professionnelle et sa

qualité, l'aide aux jeunes de trouver le premier emploi, la préparation pour la mutation, etc. Ils souhaitent, le marché du travail plus homogène, la sécurité pour les gens qui sont employés à temps partiel ou sous les contrats à durée déterminé et ils exigent les prestations sociales en cas de chômage qui fournissent de la sécurité. Leur devise est : ne pas renoncer et réagir vite.

Cahuc et Zylberberg (2009) ajoutent que la flexicurité comporte deux piliers : un véritable service public de l'emploi, qui assure l'aide à chaque demandeur d'emploi, et une législation du contrat de travail qui garantit des ruptures bien indemnisées dans une période de temps courte et sécurisée. Nicolas Sarkozy a défendu également ces deux objectifs.

3.5.2 Les raisons pour lesquelles la flexicurité ne peut fonctionner efficacement en France

Cahuc et Zylberberg (2009) donnent une première raison pour laquelle la flexicurité ne peut pas fonctionner efficacement en France : l'accompagnement des demandeurs d'emploi n'est pas suffisamment pris en charge par le Pôle emploi et les gens sans travail ne cessent de se trouver dans un cercle bureaucratique.

Les auteurs continuent à traiter la deuxième raison qui repose sur la définition du licenciement économique qui nous apporte plusieurs interprétations confuses. Nous lisons dans l'Article L1233-3 du Code du travail que le licenciement économique doit être consécutif « notamment à des difficultés économiques ou à des mutations technologiques ». Toutefois, la Cour de cassation ne précise pas exactement la situation où la société améliore sa compétitivité (ce qui est illégal) et non plus la situation où l'entreprise seulement sauvegarde sa compétitivité (ce qui est par contre légal). Pour conclure, ni le salarié, ni l'employeur ne sont sûrs dans quelle situation une rupture du contrat pourrait faire l'objet d'un contentieux. Les procès au tribunal sont assez coûteux. Et c'est la raison pour laquelle les entreprises souhaitent éviter ce type de licenciement et essaient de proposer à un salarié un renvoi pour motif personnel contre le versement d'indemnités. Ce type de renvoi est plus avantageux pour les deux côtés, vu que la procédure qui concerne le licenciement économique est longue et en plus, son résultat n'est pas certain.

Quant au licenciement, la France représente une exception à l'UE. Dans les autres pays de l'UE, il est possible de rompre un contrat à titre préventif en cas de

nécessité ce qui n'existe pas en France. Les coûts liés à la procédure de licenciement en France ont augmenté depuis le début des années 1990. Dans ce cas-là, il n'y a pas d'autres pays dans l'UE. (Ibid.)

Une grande convention parmi les partenaires sociaux, l'accord de modernisation du marché du travail signé le 11 janvier 2008, qui est appelée « historique » en France et que Nicolas Sarkozy prend comme son succès, malheureusement, conserve entièrement la législation du licenciement économique. (Ibid.)

3.5.3 La forme française de la flexicurité

Nicolas Sarkozy promet dans son programme électoral de 2007 la création de la sécurité sociale professionnelle en France ce qui représente une version française de la flexicurité. Découvrons son résultat qui est élaboré ci-dessous dans ce sous-chapitre sur la base des informations du livre des auteurs Cahuc et Zylberberg (2009).

*« Le 11 janvier 2008, la CFDT, FO, la CFTC, la CFE-CGC du côté des salariés et le MEDEF, la CGPME et l'UPA du côté du patronat, ont paraphé l'accord national interprofessionnel dit de 'modernisation du marché du travail'. La CGT n'a pas voulu signer, mais elle a reconnu 'l'importance du travail réalisé entre les organisations syndicales'. »*⁶ (Cahuc, Zylberberg 2009 : 41)

Ce moment historique montre que les partenaires sociaux trouvent des compromis et qu'ils donnent les bases à la fondation d'une organisation de l'activité économique qui s'occupe des salariés dans la vie active, qui les assure dans une période sans travail, qui les approche de l'aide d'un service public de l'emploi et qui leur garantit une formation professionnelle efficace.

En outre, Nicolas Sarkozy félicite aussi pour la fusion de l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE) et des Associations pour l'emploi dans l'industrie et le commerce (Assedic) sous le sigle de « Pôle emploi » le 19 décembre 2008 qui crée une nouvelle identité unique afin d'accompagner les demandeurs d'emploi dans leurs recherches. Pour ce point, il a tenu sa promesse.

Cette loi de modernisation du marché du travail entre en vigueur le 26 juin 2008. Il est réputé être un succès pour la sécurité sociale en France et en même temps, l'une

⁶ La CFDT : Confédération française des travailleurs ; la FO : Force ouvrière ; la CFTC : Confédération française de travailleurs chrétiens ; la CFE-CGC : Confédération française de l'encadrement - Confédération générale des cadres ; le MEDEF : Mouvement des entreprises de France ; la CGPME : Confédération Générale des Petites et Moyennes Entreprises ; l'UPA : Union professionnelle artisanale ; la CGT : Confédération générale des travailleurs.

des promesses tenues de Nicolas Sarkozy. Malheureusement, la réalité est bien différente.

« Pis, au lieu de se rapprocher de l'objectif de flexicurité, cette loi renforce la segmentation du marché du travail entre des emplois précaires et des emplois bien protégés. Elle facilite le départ anticipé de l'emploi des seniors et elle est susceptible de dégrader considérablement l'équilibre des finances publiques. » (Cahuc, Zylberberg 2009 : 50)

Cette loi ne traite pas le premier pilier de la flexicurité, elle l'ajourne à des négociations futures. Par contre, elle établit la « rupture conventionnelle ». Son objectif est de trouver une modalité de rupture à l'amiable qui sera intéressante à la fois pour l'employeur et pour l'employé. Après cette procédure, qui est simple et rapide, le salarié perçoit les allocations chômage de l'Assedic. Cette rupture donc légalise la pratique des employeurs qui veulent éviter le licenciement économique souvent très périlleux pour eux et qui se mettent d'accord avec leurs employés sur le licenciement pour le motif personnel.

Quelles sont les réactions des salariés ? Étonnamment, il y a deux forts groupes qui acceptent de pointer au chômage et devenir indemnisé. Le premier groupe comprend les gens qui ont 57 ans et plus. Pourquoi ? Puisque grâce à la rupture conventionnelle, il y a une opportunité d'avancer le départ à la retraite de 3 ans et même à taux plein. Cela est possible pour les gens qui ont suffisamment d'ancienneté, parce que dans ce cas-là, ils obtiennent des allocations chômage pendant 3 ans. De plus, pendant ces 3 ans indemnisés, ils rassemblent leurs points de retraite. Le revenu perçu au chômage atteint presque la somme qui est touché lors de la retraite. Du côté de l'employeur, cette démarche est également avantageuse, parce qu'il se sépare d'un salarié âgé qui est cher pour lui et il le remplace par un nouveau salarié plus jeune qui est moins payé, mais le nombre d'heures travaillées restent le même.

Le deuxième groupe représente des travailleurs hautement qualifiés. À ceux-ci, la rupture conventionnelle permet de recevoir une rémunération confortable pendant leur pause souhaitée passée au chômage entre deux emplois. Vu qu'ils retrouvent facilement un travail avec leur qualification, ils ne s'empêchent pas, pour une période de temps, de profiter des allocations chômage qui sont particulièrement élevées en France. Le plafond est égal à 5 300 € par mois (2009).

Voyons que seuls les Assedic et donc aussi les comptes sociaux souffrent, parce que la rupture conventionnelle se passe à leurs frais. Étant donné que les syndicats sont

représentés plutôt par des personnes âgées et qualifiées, nous constatons que l'accord du 11 janvier 2008 reflète surtout les intérêts de la majorité des partenaires sociaux et il oublie totalement la réglementation du licenciement économique. En outre, il se contente de laisser des entreprises baisser leurs charges salariales en endommageant la caisse nationale. Pour cette raison, cet accord n'améliore pas l'emploi des seniors, au contraire, ne sécurise pas les salariés moins qualifiés ni l'ensemble des chômeurs, puisque qu'il ne reste pas de moyens pour les accompagner et les indemniser à cause des dépenses pour les deux groupes privilégiés mentionnés au-dessus.

3.5.4 Les conclusions concernant la réforme de la sécurité sociale professionnelle

Suite aux points du programme électoral de Nicolas Sarkozy en 2007 qui touchent le chômage et la réhabilitation du travail, le gouvernement français avec le ministre du Travail, des Relations sociales, de la Famille et de la Solidarité, Xavier Bertrand, adopte en 2008 la loi de modernisation du marché du travail avec l'accord des partenaires sociaux dans le but d'établir la sécurité sociale professionnelle.

Finalement, l'objectif de cette réforme n'est pas atteint. Elle n'améliore pas la situation des groupes les plus importants : ceux qui sont affectés par la perte du travail ou les demandeurs d'emploi. Par contre, elle augmente les frais des Assedic, parce qu'elle permet de partir plus facilement à la retraite et garantit une pause rémunérée des personnes qualifiées entre deux emplois. Elle ne se voue absolument pas au problème, à l'incertitude concernant le licenciement économique non plus.

La stratégie de la conciliation de Nicolas Sarkozy échoue dans ce cas-là. La situation sur le marché du travail s'aggrave. Nous constatons que la promesse relative à la sécurité sociale professionnelle reste non-tenue, même si les nouvelles mesures sont prises. Pourtant, le Premier ministre du gouvernement de Nicolas Sarkozy, François Fillon, nous assure sur son site officiel (2012) que : « *La création de Pôle emploi, la rupture conventionnelle du contrat de travail, la réforme de la formation professionnelle, le développement massif de l'apprentissage, ont jeté les bases d'une véritable flexisécurité à la française.* » Nous pouvons être d'accord que la promesse touchant la création d'un seul service public de l'emploi est tenue.

Sur le site Legal' easy qui est spécialisé sur des thématiques juridiques, nous trouvons l'article Rupture conventionnelle : Les chiffres (2012) qui nous présente les

résultats après que la rupture conventionnelle est mise en pratique. Nous constatons 1 million de ruptures conventionnelles qui sont signées depuis l'adoption de la loi. Les entreprises de moins de 50 salariés réalisent 75 % des ruptures. Nous notons que deux fois plus de fins de CDI sont effectuées sur la base de la rupture conventionnelle que sur la base du licenciement économique. Nous apprenons que les employeurs aspirent à mettre en pratique 60 % des ruptures conventionnelles. Selon le centre d'étude de l'emploi, 20% des salariés estiment être un peu forcé à signer la rupture conventionnelle. Nous pourrions nous demander si le fait que ce sont surtout les employés de plus de 58 ans qui réalisent la rupture conventionnelle dans les entreprises de plus de 50 salariés représente un départ anticipé à la retraite pour ne plus travailler et en même temps de recevoir des allocations assez élevées. Ces chiffres nous montrent que les Français aiment la rupture conventionnelle et qu'ils l'utilisent beaucoup, parce qu'elle est assez avantageuse pour les patrons et également pour les salariés. D'un autre côté, ce système peut être facilement détourné. Il est très dur d'établir un pouvoir de contrôle des conditions de ce type de licenciements.

3.6 LA REPRÉSENTATIVITÉ DES ORGANISATIONS SYNDICALES

En 2008, l'intérêt des Français à l'inscription auprès des syndicats est en voie de régression. Par contre, 82 % d'eux souhaitent une réforme qui réglerait la représentativité syndicale. Pour quelle raison ? Les représentants s'occupent plus de la survie de leurs propres entreprises que des besoins des salariés et le financement des syndicats apparaît très indéchiffrable. À l'instar des Français, Nicolas Sarkozy, lui aussi, désire changer le système syndical actuel en France et inclut la réforme de la représentativité sociale dans son programme électoral en 2007. Il veut des syndicats forts et responsables qui réellement représentent les salariés. (Cahuc, Zylberberg 2009)

Le 20 août 2008, la loi « portant rénovation de la démocratie sociale et réforme du temps de travail » est adoptée. Elle modifie dans une grande mesure les critères pour devenir un syndicat représentatif et finalement, elle permet d'accroître le pouvoir de la Confédération générale des travailleurs (CGT) et de la Confédération française des travailleurs (CFDT). (Ibid.)

3.6.1 Le paritarisme en France

Selon Cahuc et Zylberberg (2009), en France, la gestion d'organismes sociaux et de services collectifs, qui comportent par exemple la Sécurité sociale, l'assurance chômage ou les caisses de retraites, est dans les mains des partenaires sociaux exclusivement représentatifs. Ces partenaires sont représentés par les syndicats de salariés (la CFTC, la CFDT, la CGC, la CGT et FO) et par les organisations patronales (le MEDEF, la CGPME et l'UPA) qui dirigent le domaine social de façon conjointe.

Pour les syndicats dits représentatifs, il existe un triple monopole des pouvoirs dans la société française. Il s'agit premièrement de la participation à la gestion de services d'intérêt général de première importance, deuxièmement de la présentation exclusive des délégués du personnel au premier tour des élections professionnelles et troisièmement de la présence aux négociations nationales interprofessionnelles. De surcroît, ils profitent d'une présomption « irréfragable »⁷ de représentativité ce qui leur garantit de certains pouvoirs au niveau de la branche et de l'entreprise. (Ibid.)

Ce triple monopole des syndicats désigne que leur pouvoir ne dépend pas du nombre d'adhérents. La difficulté principale réside donc dans le financement des syndicats, parce qu'évidemment, les cotisations ne créent pas tous leurs moyens, vis-à-vis du nombre des membres inscrits. D'où alors les ressources des organisations syndicales viennent-elles ? C'est le budget de la République française qui fournit d'importantes subventions en même temps que des comités d'entreprise. En outre, la loi de l'année 1884 n'oblige pas les partenaires sociaux d'éditer leurs comptes. (Ibid.)

En conclusion, le financement des organisations syndicales françaises reste opaque et dans d'autres pays démocratique, nous ne voyons pas la même situation où les cotisations représentent seulement environ 20 % des ressources syndicales. Étant donné que les syndicats ne cherchent pas à augmenter leur effectif grâce aux subventions, il est évident que les Français voteraient également pour le changement de la représentativité syndicale. Le paritarisme à la française ne fonctionne pas. Pour cette raison, la réforme du financement des syndicats devrait avoir tout d'abord lieu. Malheureusement, nous remarquons que le gouvernement donne encore une fois toute la liberté aux syndicats et que dans la loi « portant rénovation de la démocratie sociale et réforme du temps de travail », la question du financement n'est pas traitée. (Ibid.)

⁷ C'est-à-dire automatique. (Cahuc et Zylberberg 2009)

3.6.2 La loi adoptée le 20 août 2008

Cahuc et Zylberberg (2009) décrivent qu'« une partie des partenaires sociaux tombent d'accord sur une « position commune » le 10 avril 2008 qui est transformée en loi adoptée le 20 août 2008. Cette convention coupe les petits syndicats représentatifs de la plupart des décisions paritaires et des négociations interprofessionnelles. Comment ? À cause du seuil de représentativité fixé à 10 % des voix aux élections professionnelles dans les entreprises, à 8 % au niveau de la branche professionnelle et également à 8 % des suffrages au niveau national interprofessionnel. Vu que les petits syndicats (la CFE-CGC et la CFTC) ne dépassent pas la frontière de 7 % depuis 1981, le but de 8 % est clair. (Ibid.)

Cette loi fait entrer en vigueur aussi un changement de la validité des accords collectifs qui établit au moins 30 % des suffrages exprimés au premier tour des élections professionnelles. Cet accord ne doit pas provoquer plus de 50 % des votes opposés aux mêmes élections. Par conséquent, dans ce cas-là, c'est FO qui se trouve dorénavant dans la situation de ne pas pouvoir adopter toute seule un accord collectif. (Ibid.)

3.6.3 Les conclusions concernant la réforme de la représentativité des organisations syndicales

La loi « portant rénovation de la démocratie sociale et réforme du temps de travail » n'améliore pas le fait que les syndicats devraient réellement représenter les Français. En revanche, cette loi permet d'éliminer les petits syndicats des négociations interprofessionnelles et des décisions touchant le domaine social et elle augmente le pouvoir de deux grands et forts syndicats : la CGT et la CFDT. De plus, cette loi ne résout pas la question la plus décisive relative au paritarisme français non respecté, celle du financement obscur des organisations syndicales.

À cause de toutes ces raisons, nous signalons que la partie concernant la représentativité des syndicats qui est incluse dans le point du programme électoral de Nicolas Sarkozy n'est pas tenue. Les attentes des employés français ne sont pas défendues par leurs représentants syndicaux, parce qu'eux mêmes, s'intéressent plutôt à leurs propres intérêts.

Toutefois, sur le site officiel de François Fillon (2012), nous lisons: « *La loi sur la représentativité des syndicats, sujet tabou s'il en était, a démocratisé un système issu*

de l'après-guerre et va permettre d'avoir en France des organisations syndicales démocratiques, responsables et réformatrices. »

3.7 LE POUVOIR D'ACHAT CONTRE LA GRANDE DISTRIBUTION

Selon Cahuc et Zylberberg (2009), Nicolas Sarkozy ambitionne d'augmenter le pouvoir d'achat des consommateurs en baissant les prix dans la grande distribution. C'est la raison pour laquelle la loi de modernisation de l'économie (LME) est adoptée le 4 août 2008. Elle devrait modifier une réglementation inadaptée conséquence accablante des lois précédentes en France.

Tout d'abord, il faut citer des réformes du passé pour comprendre comment le secteur du commerce de détail est difficile à traiter et pour quelle raison la LME présente trois nouvelles mesures. Après la description des tournants décisifs de l'histoire française et du projet de Nicolas Sarkozy et François Fillon, nous présentons dans ce sous-chapitre les réactions des participants sur le marché et les amendements des députés.

3.7.1 La loi Royer

Depuis 1970, un grand nombre d'hypermarchés est ouvert sur le territoire français. Une vague de résistance organisant de nombreuses démonstrations s'élève et même une loi qui fait payer une « taxe sur les grandes surfaces » aux magasins de détails de plus de 400 m² veut aider les petits commerçants. En 1973, la loi Royer est adoptée et présente des barrières à l'entrée pour les grandes surfaces. En plus, elle détermine la procédure de leur création ou de leur extension en les soumettant à une autorisation préalable qui est fournie par une commission départementale d'urbanisme commercial (CDUC). Cette commission est composée des représentants du consulat et des élus locaux qui malheureusement sont les coupables de l'échec de la loi. Pourquoi ? Ils permettent à la grande distribution d'ouvrir de petites surfaces et puis, de leur approuver des autorisations d'extension. C'est-à-dire, ils ne font pas obstacle à la multiplication des grandes surfaces et voire même, ils éliminent la concurrence sur le marché, parce qu'ils préfèrent l'extension des enseignes déjà existantes en dépit de nouvelles entreprises. Et voilà, ces enseignes peuvent maintenir leurs prix élevés sans risquer la perte de leur clientèle. (Ibid.)

3.7.2 La loi Raffarin

La loi Raffarin adoptée en 1996 n'arrive pas non plus à améliorer la situation des consommateurs. L'objectif de cette loi et en même temps l'innovation majeure se présente dans le seuil d'autorisation qui est depuis ce moment seulement 300 m². Cette décision a néanmoins deux côtés. Le but est de soutenir le petit commerce. Néanmoins, le gouvernement français cible à enrayer de grands ennemis de la non-concurrence française parmi les grandes surfaces : hard discount ou bien « maxi discompte » allemands (Aldi et Lidl) qui sont le plus souvent installés sur des surfaces entre 400 et 700 m². Vu que ces magasins vendent des produits 20 % moins cher que la grande distribution française, évidemment, la loi Raffarin préserve les grandes enseignes en France.

L'autre conséquence de cette loi présente aussi des inconvénients pour le petit commerce. Au centre des villes, elle lance une procédure d'installation des « petites » surfaces juste inférieure au seuil de 300 m² qui sont possédées par les grandes enseignes. Les grands groupes sont donc même renforcés en France et ils freinent le développement de la concurrence.

Voyons encore la génialité des grands groupes français comment éliminer la concurrence dans la même zone de chalandise et maintenir les prix élevés. Vu que la majorité des Français ne se rendent pas compte que plusieurs noms différents de magasins font partie d'un même ensemble, ils font des courses à des prix non-concurrentiels. En France en 2010, il y a seulement 7 grands groupes de distributions : Carrefour, Casino, Intermarché, Leclerc, Auchan, Cora et Super U. Mais par exemple le groupe de Carrefour possède en plus Champion, Ed et Shopi et le groupe de Casino possède Géant, Leader Price et 50 % des Monoprix. Ils sont très souvent placés dans la même chalandise et de cette façon, premièrement, ils masquent l'absence de concurrence, deuxièmement, ils maintiennent les prix, inconvénients pour les consommateurs. (Ibid.)

« Une étude de la société de géomarketing Asterop a montré que seules 13 % des zones de chalandises sont véritablement concurrentielles. » (Cahuc, Zylberberg 2009 : 136)

3.7.3 La loi Galland

La dernière loi influençant la situation avant l'adoption de la LME s'appelle la loi Galland qui est votée en 1996. Elle inclut deux principes essentiels : la non-discrimination et la « marge arrière ». Le premier principe établit que le tarif du fournisseur doit être public et identique pour tous les distributeurs. Le deuxième principe essaie de clarifier l'interdiction de la vente ou de la revente « à perte » instaurée en 1963 qui a suscité beaucoup de conflits dans le commerce.

Ces deux principes aboutissent aux marges supplémentaires pour la grande distribution sans aucun effet positif pour le consommateur. La combinaison de la non-discrimination et de la « marge arrière » fait gagner un montant important aux grands groupes et parfois même accroître leurs prix. Les victimes sont surtout des personnes les plus modestes, toutefois, le pouvoir d'achat diminue en France en général. (Ibid.)

3.7.4 Le projet de LME de Nicolas Sarkozy et François Fillon

Dès l'élection présidentielle, Nicolas Sarkozy souligne la nécessité du changement des lois Raffarin et Galland. Le projet de LME est présenté le 28 avril 2008 devant le Conseil des ministres, il comporte trois mesures suivantes :

- La proposition concernant la libre négociation entre les distributeurs et les fournisseurs qui supprime l'uniformité du tarif du fournisseur. L'effet devrait se traduire par une baisse des prix.
- Le seuil pour le lancement de la procédure d'autorisation touchant l'ouverture d'un commerce de détail passerait de 300 m² à 1000 m². Cette mesure devrait aider les enseignes de hard discount à faire leur commerce en France.
- Les commissions départementales d'équipement commercial (CDEC) sont modifiées en leur composition, elles deviennent les CDAC : les commissions d'aménagement commercial. Dans les CDAC, les élus locaux représentent de nouveau une majorité, cela produit une menace en favorisant les grandes surfaces déjà installées sur le territoire.

Ces propositions ne sont pas écrites selon la recommandation du Conseil de la concurrence qui préconise la suppression de l'autorisation pour l'ouverture de nouvelles grandes surfaces et aussi l'abandon des commissions.

Tous les professionnels du marché ne sont évidemment pas contents de ce projet planifié. Ce projet trouble leurs avantages commerciaux. Par exemple pour la grande distribution, c'est une fin probable de l'explosion de leurs marges. C'est ainsi qu'ils travaillent sur l'étouffement de ces trois mesures.

Les fournisseurs ont peur de la discrimination tarifaire et donc ils signent une pétition dans laquelle ils demandent la publicité et la justification écrite de toute différenciation tarifaire. L'Assemblée nationale adopte cette revendication dans toute son intégralité. De cette façon, la libre négociation n'arrive pas être établie. En outre, la concurrence est entravée et les contentieux se multiplient.

Les autres amendements permettent malgré la deuxième proposition de gérer l'urbanisme commercial dans les villes françaises par les élus locaux ou par les maires. Comment ? Par exemple dans les villes de plus de 20 000 habitants, les maires ont un droit de préemption du foncier ou des locaux dont la surface est entre 300 et 1000 m². Et c'est la raison pour laquelle ils peuvent enrayer l'achat des enseignes de hard discount. Le lobbying est en train de forcer. (Ibid.)

3.7.5 Les conclusions relatives à la loi LME et le pouvoir d'achat des Français

Le bilan de la loi LME est fait. Nous découvrons que les ambitions de Nicolas Sarkozy portant sur la bataille contre le monopole des prix élevés dans les grandes surfaces en France est perdu. Sa vision et attitude pour le changement dans le secteur du commerce de détail sont bien élaborées, pourtant, les intérêts des individus et des grands groupes commerciaux et politiques se laissent entendre plus haut. Les amendements de l'Assemblée nationale ne soutiennent pas du tout le projet de Nicolas Sarkozy et de François Fillon.

Ducros (2012) montre dans son article un bilan de cette loi après 4 ans qui est élaboré par Nathalie Homobono que nous pouvons conclure de la manière suivante : *« Nathalie Homobono estime que certains progrès ont été réalisés par les distributeurs, mais que ceux-ci sont encore insuffisants et qu'il y a encore trop de manquements graves pour abandonner les voies contentieuses. »* Elle mentionne plusieurs assignations délivrées par le Ministre de l'économie aux acteurs économiques.

Finalement, la loi LME n'augmente pas vivement le pouvoir d'achat des Français, parce qu'elle n'arrive pas en général à baisser les prix dans la grande

distribution et elle ne réduit pas la concentration des magasins possédés par un même groupe commercial dans une zone de chalandise. Les consommateurs ne sont pas non plus défendus dans ce cas. Pourtant, sur le site du ministère de l'Économie et des Finances, nous lisons dans le document qui s'appelle Bilan de la LME (2010) que : « *Les études (INSEE) montrent que les prix des produits de grande consommation dans les enseignes de la grande distribution ont accusé une baisse en 2009 à -0,2 %.* »

3.8 LA RÉFORME DES RETRAITES EN 2010

Selon Delattre et Lévy (2012), Nicolas Sarkozy se décide à faire un pas inattendu en 2010. La réforme des retraites n'est prévue ni par son programme présidentiel en 2007 ni par le calendrier du mandat. Pour quelle raison il vient soudain avec cette idée réformatrice ? Il y en a deux. La première, ce sont les événements économiques et financiers qui changent les cartes. La récession causée par la crise financière de 2008-2009 dégrade les comptes publics. Et si nous additionnons le message alarmant du Conseil d'orientation des retraites qui calcule le financement pour les retraites à 310 milliards d'euros dans la période 2011-2018, le président doit agir. La deuxième, les préférences des Français accordées au printemps 2009 à Nicolas Sarkozy sont très faibles, à peine 30 % des Français croient à ses actions en tant que président de la République. Il se rend compte de l'urgence de sauter de cette incertitude et de cette défiance du peuple français. Il est évident que si ce sentiment continuait, il n'aurait pas beaucoup de chances d'être réélu en 2012. « *Pour cela, il lui faut réussir un acte politique marquant avant la fin de son mandat. Repousser l'âge de la retraite, voilà la bonne idée.* » (Delattre, Lévy 2012 : 297)

Néanmoins, une vague de résistance et un dégoût des Français et des partenaires sociaux se soulève contre cette réforme. En quoi cette réforme consiste-t-elle ? Šťastná (2010) écrit dans son article que l'âge minimum légal pour partir en retraite est repoussé de 60 ans à 62 ans et les Français ont désormais droit de recevoir leur retraite sans décote à l'âge de 67 ans au lieu de l'âge de 65 ans. Il faut avouer que même après cette loi adoptée, la France avec son âge de retraite reste en comparaison avec d'autres pays en Europe une exception, parce que cette limite est encore très basse.

Observons les calculs qui sont cités dans le livre de Delattre et Lévy (2012 : 300) et qui viennent de la commission des finances du Sénat : « *Si l'on additionne les 32 milliards d'euros d'économies permis par les mesures de report d'âge, les 4 milliards*

*d'euro d'économies supplémentaires réalisés dans la fonction publique et 4,4 milliards de recettes provenant de la taxation des hauts revenus et des revenus du capital, 'on arrive à une couverture de 82 % des besoins de financement d'ici 2018'. » Les auteurs présentent alors un triste bilan de la réforme des retraites qui a pour but d'équilibrer les comptes, pourtant, il manque 56 milliards d'euro pour la période de 2011 à 2018 ce qui signifient 18 % des déficits. Finalement, le gouvernement laisse la dette pour la Caisse d'amortissement de la dette sociale (CADES) en dépit de la loi adoptée en 2005 qui interdit « *tout nouveau transfert de dette sociale aux générations futures* ». (Ibid. : 301)*

3.8.1 Les conclusions portant sur la réforme des retraites

Nous trouvons la réforme des retraites non planifiée et pourtant l'une des plus importantes du quinquennat. Nicolas Sarkozy veut sans doute réagir sur la situation nouvelle qui est causée par la crise et qui n'a pas du tout d'influence bénéfique pour des comptes français.

Toutefois, nous voyons les calculs prévus de cette réforme qui ne comblent pas son objectif, c'est-à-dire qui n'améliorent qu'un peu le bilan pour les futures générations. Il reste toujours beaucoup de milliards qui ne constituent qu'une autre partie du déficit de l'État. Donc où est-elle la faute ? Probablement, cette mesure ne suffit pas. Imaginons une suppression totale de tous les régimes spéciaux de retraites. Dans ce cas-là, peut-être plusieurs syndicats seraient d'accord. Il faut avouer que les subventions de l'État à ces régimes sont très élevées. Il est vrai que Nicolas Sarkozy essaie de changer les conditions pour ces régimes déjà en 2007. Amedeo (2007) le cite dans son article où il décrit qu'une réforme augmente le nombre d'année de cotisations de 37,5 à 40 pour 2012.

Évidemment, ces deux interventions en 2007 et en 2010 touchant les retraites françaises n'accomplissent pas un succès souhaité. Ces réformes sont toujours insuffisantes. De plus, si nous observons les réactions des Français, des gens ordinaires (nous ne pensons pas aux partenaires sociaux qui cherchent surtout leur propre profit), ils sont mécontents. Cependant, le Premier ministre sur son site officiel (2012) note : « *La réforme des régimes spéciaux de retraites et le dépassement du symbole des 60 ans ont sécurisé notre modèle social.* »

La dernière remarque à présenter. Si vraiment Nicolas Sarkozy voulait en 2010 renforcer son statut et ses préférences auprès des Français pour être réélu en 2012

comme Delattre et Lévy (2012) le prétendent, il ne semble pas que c'est cette réforme impopulaire qui aurait pu l'y aider. En outre, cette réforme finalement paraît incomplète et elle ne règle pas des problèmes de la caisse de l'État.

3.9 LE BILAN DU QUINQUENNAT

Nicolas Sarkozy s'acharne sur la mise en œuvre de ces plans de réforme dès le premier jour de son quinquennat. Il ne veut plus être comme d'anciens présidents, lui, il veut montrer au monde entier qu'il est le président de la rupture. Avec lui, tout devient possible, même si son désir est très compliqué à mettre en pratique. Le désir de la révolution économique avec tous ses attributs de changement.

Pourtant, en dépit de sa résolution au cours du quinquennat, les conséquences de ses réformes se soldent par un déficit. La majorité d'elles aggrave la situation économique en France et la position d'un citoyen ordinaire sur le marché se détériore. Les chiffres parlent contre le président qui veut augmenter la croissance française, le pouvoir d'achat et maintenir une belle et forte image de la France auprès d'autres pays.

Il est vrai qu'il existe deux facteurs qui influencent, dans une certaine mesure, ses résultats finaux. Le premier de ces facteurs est la dette nationale, l'héritage qui a été laissé par les gouvernements précédents. Le deuxième est dû au fait que personne ne pouvait prévoir quand la crise financière frapperait le monde. Toutefois, nous sommes capables de distinguer un impact précis des réformes de Nicolas Sarkozy sur un état économique de la France. Ainsi, nous voyons que le président, lui-même, est responsable de ses décisions et que la mauvaise conjoncture n'est pas coupable.

Commençons à évaluer les premières mesures de Nicolas Sarkozy. Avec la devise « la revalorisation du travail » et « travailler plus pour gagner plus », il fait passer la loi TEPA. Un vrai défi pour les salariés qui se transforme finalement en une grande fraude envers les caisses de l'État. Chacun exploite des conditions incontrôlables et selon Delattre et Lévy (2012), 10 milliards d'euros envolent d'un seul coup du budget. Après cette réforme, l'État renonce bénévolement à ses recettes en admettant d'autres nouvelles dans le système français qui le pillent beaucoup.

Houel (2010) écrit dans son rapport pour le Sénat décrit la TVA à taux réduit dans la restauration qui est adoptée en 2009. Le taux passe de 19,6% à 5,5% à un grand plaisir des restaurateurs. En contrepartie de la baisse de la TVA, les restaurateurs sont engagés à diminuer des prix, à produire 40 000 emplois supplémentaires en deux ans, à

augmenter les salaires, à améliorer la protection sociale et la formation et finalement, à investir pour que leurs restaurants possèdent un équipement moderne et que les clients soient mieux accueillis. Néanmoins, selon Ollivier (2012), les restaurateurs ne tiennent guère leur engagement, bien que pour l'État, cette mesure signifie moins 3 milliards d'euros par an.

Le président se prive ensuite volontairement d'autres recettes, voir en 2010 la suppression de la taxe professionnelle de laquelle souffrent évidemment le plus les collectivités territoriales et ce qui signifie selon l'article de l'Expansion (2012) 7,5 milliards d'euros calculé pour l'année 2011 qui sont laissés gratuitement aux entreprises françaises, en plus, au détriment des ménages. Avec ces mesures, l'objectif de Nicolas Sarkozy de mettre le budget de l'État en équilibre semble s'éloigner.

Nicolas Sarkozy essaie en même temps d'économiser. En 2007 par exemple, selon l'article de Presseurop (2010), il établit un non-remplacement de plus de la moitié des fonctionnaires qui partent en retraite. Entre 2007 et 2010, 100 000 postes disparaissent et pour 2011, ce sont 31 638 qui sont supprimés. Tout cela dans le cadre de la révision générale des politiques publiques (RGPP). Cette réforme n'a pas finalement de grand impact sur le budget français.

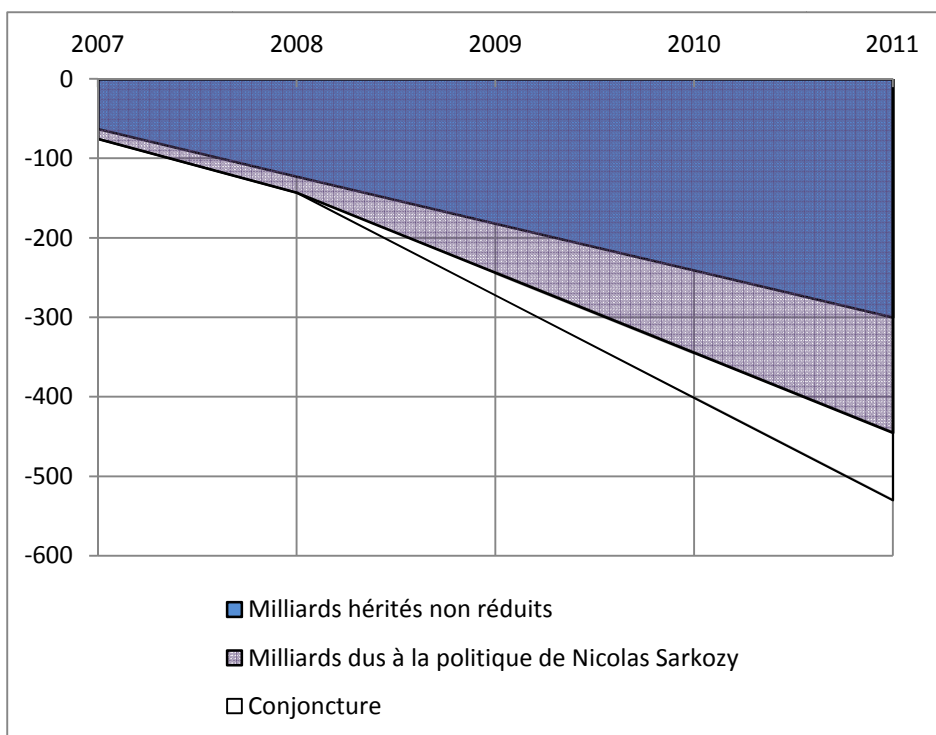
En additionnant les grandes réformes décrites soigneusement dans les sous-chapitres au-dessus, nous voyons les actions de Nicolas Sarkozy tout au long de son quinquennat. Observons davantage les statistiques. Delattre et Lévy (2012) traitent dans leur livre du développement de la croissance française. « *Alors qu'elle frôlait les 2,5 % en 2006, elle n'a plus jamais atteint de tels sommets ensuite, restant désespérément proche de zéro en 2008 avant de dégringoler avec la crise (-2,6 %). Elle s'est reprise ensuite, mais reste molle en 2010 et 2011 (respectivement 1,5 et 1,75 %). Le chômage a logiquement connu une révolution contraire, avec une envolée spectaculaire sur la période.* » (Delattre, Lévy 2012 : 19)

Le nombre de chômeurs en 2007 et en 2011. Il y en a 600 000 de plus qui cherchent un travail même si le président promet de baisser ce nombre dans les mois qui viennent. Le secteur qui est endommagé le plus, c'est de l'industrie avec ses 300 000 emplois détruits en 4 ans. (Ibid.)

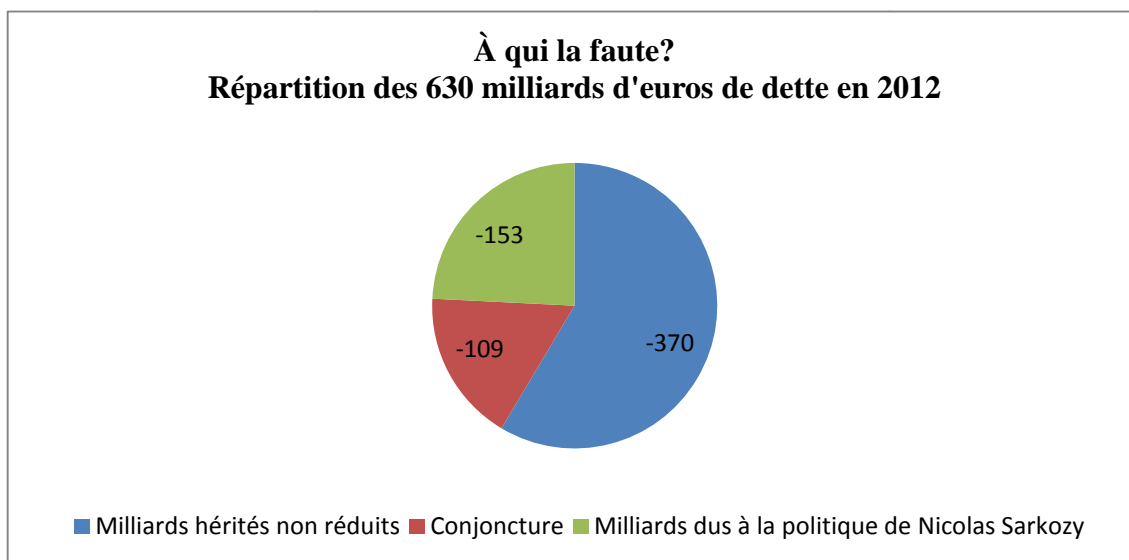
La situation budgétaire de la France ne s'arrête pas à se dégrader après les élections présidentielles en 2007. Nicolas Sarkozy est très ambitieux et pendant sa campagne en 2007, il veut freiner la dette et même l'équilibrer. Après la fin de son quinquennat, nous découvrons l'exact contraire. Delattre et Lévy (2012) observent deux

types de déficit en France: le déficit structurel, qui se reproduit régulièrement et aggrave sans cesse la situation du pays, et le déficit conjoncturel qui est transitoire. Quelles sont les conclusions de cette analyse ? La crise contribue sans doute à l'augmentation de la dette en France. Mais la crise ne cause pas tous les problèmes budgétaires. La question de la diminution de la dette déjà existante aurait dû être gérée suffisamment pendant le mandat de Nicolas Sarkozy. Par contre, il se comporte trop négligemment ce qui lui est reproché. Il commence à gaspiller et alléger les prélèvements obligatoires, toutefois, il n'arrête pas de dépenser. Peut-être, il ne se rend pas compte du déficit structurel qui atteint en 2006 le taux de 3,2 %. Ce déficit ne cesse de monter et en 2009, il touche la borne de 5,8 %. Il faut ajouter l'impact de la crise et de ses réformes et nous obtenons une combinaison mortelle pour l'équilibre potentiel du budget en France.

Pour conclure, quelle est la dette de la France en 2012 et quelle part de ce résultat Nicolas Sarkozy a-t-il ? Au début du quinquennat, la dette grimpe à 1 150 milliards d'euros. À sa fin ? La somme saute à 1 780 milliards d'euros. L'accroissement total de la dette française depuis 2007 est alors 630 milliards d'euro : 370 milliards causés par une mauvaise gestion des gouvernements derniers, 109 milliards causés par la crise et au bout du compte, 153 milliards causés par les décisions de Nicolas Sarkozy. Au total, la dette non-réduite après ses prédécesseurs et augmentée par ses propres décisions pendant le quinquennat : nous recevons un peu plus de 520 milliards d'euros. (Ibid.)

Graphique 3.1 : Dette accumulée depuis 2007 en France⁸

Source : Delattre et Lévy (2012)

Graphique 3.2 : Répartition des 630 milliards d'euro en 2012⁹

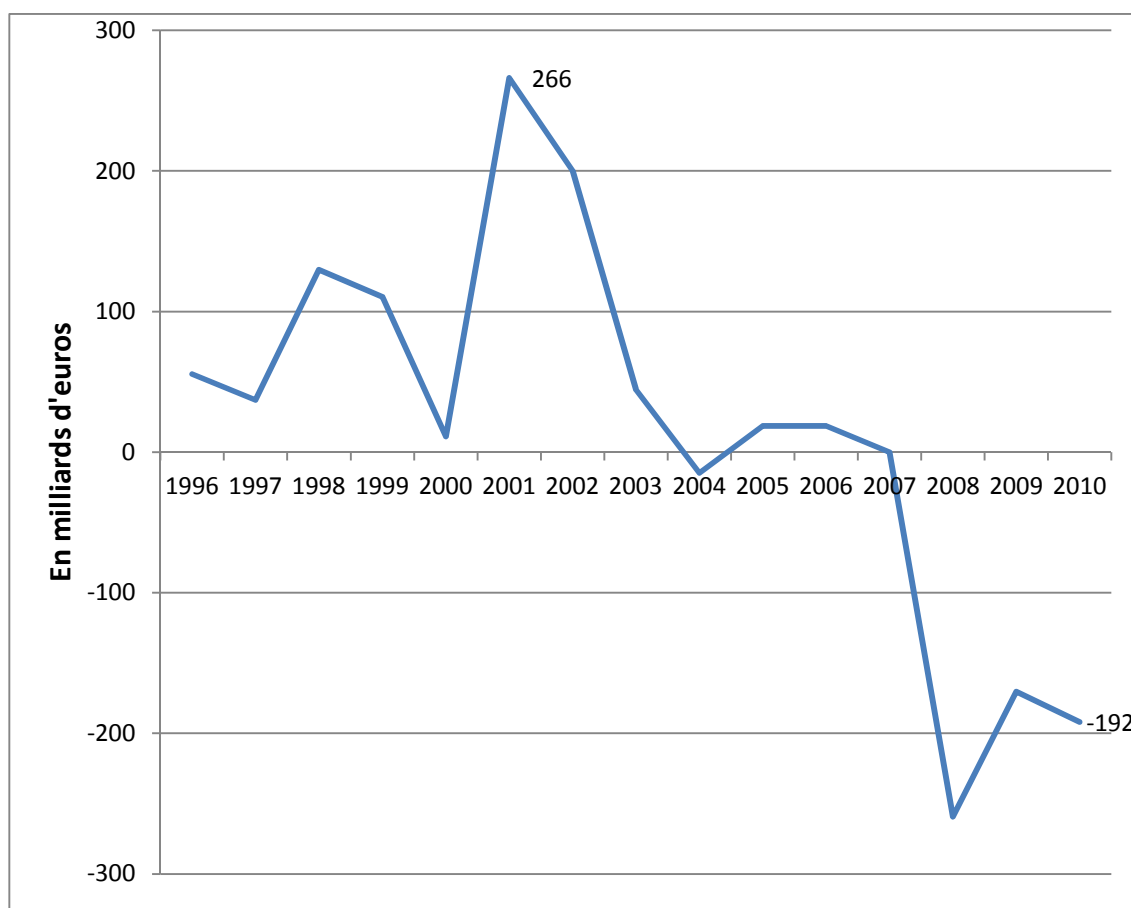
Source : Delattre et Lévy (2012)

⁸ Le graphique créé par l'auteur : Alena Janová.

⁹ Le graphique créé par l'auteur : Alena Janová.

En regardant le graphique 3.3, le bilan financier des années Sarkozy vers les pays étrangers est triste. « *C'est sous son mandat que, pour la première fois de son histoire, la France est devenue structurellement débitrice nette vis-à-vis du reste du monde. Alors qu'en 2006, le pays affichait un crédit de 20 milliards d'euros, en 2008, la 'maison France' plonge dans le rouge : elle doit 28 milliards d'euros à l'étranger. En 2010, le trou s'agrandit : -192 milliards d'euro.* » (Delattre et Lévy 2012 : 36) Est-ce la crise qui cause ce record ? La réponse reste négative, il faut chercher le coupable ailleurs. Où ? Aux dépenses qui ne rendent pas de service et aux allègements des plus riches.

Graphique 3.3 : Position extérieure de la France¹⁰



Source : Delattre et Lévy (2012)

¹⁰ Le graphique créé par l'auteur : Alena Janová.

Au bout du compte, observons brièvement la politique étrangère de Nicolas Sarkozy. Selon Boniface (2012), la fameuse rupture n'a pas lieu dans ce domaine. Le président ne s'éloigne guère des racines de la cinquième République, même s'il y apporte son style original. La pratique diplomatique en France ne change pas. Cependant, nous remarquons un grand pas de la France. Elle se réintègre totalement dans l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) sous Nicolas Sarkozy.

4 LA CAMPAGNE PRÉSIDENTIELLE DE NICOLAS SARKOZY EN 2012

Nous avons découvert que Nicolas Sarkozy utilisait toutes les formes disponibles pour présenter sa campagne et ses opinions. Étant donné qu'il se rend compte qu'autant de gens se connectent déjà chaque jour aux réseaux sociaux, il crée son profil également sur Facebook et Twitter. Il y contribue presque chaque jour, commente des événements divers et avec son équipe de campagne, ils montrent des statistiques, décrivent leurs attitudes, etc.

Son tract mis sur son profil Facebook (2012) fait appel à ses concitoyens pour l'aider à construire une France forte. Voilà, la devise de sa campagne présidentielle en 2012 : la France forte. Il explique qu'il reste fidèle à sa foi dans l'avenir et à son envie d'agir. Selon Corbé (2012), les clés de sa stature présidentielle sont « le courage et la force ». Nicolas Sarkozy mentionne dans un discours : « *C'est le courage qui donne la force d'agir.* » (Corbé 2012 : 145) C'est pourquoi le président-candidat tente de se raccrocher sur ces deux clés.

Il souligne que l'immobilisme est absolument interdit pour la France et même pour l'Europe. Il ne cesse d'apprécier des valeurs fondamentales françaises et encourage les Français à ne pas renoncer à ce qu'ils sont.

Pourquoi la France forte ? Son objectif est le suivant : protéger les Français. Le président candidat crée un programme électoral qui s'appelle « Les propositions de Nicolas Sarkozy pour une France forte » (2012) où nous trouvons 32 suggestions à accomplir pendant le futur quinquennat. Il concerne tous les secteurs et donne des démarches précises et chiffrées. Il paraît que Nicolas Sarkozy présente une recette comment sauver la France du déclin économique et de la crise. Néanmoins, nous connaissons déjà l'état de la République dans laquelle cette campagne se déroule, donc la position du président n'est pas du tout facile. Les Français vont-ils croire aux nouvelles promesses du président qui laisse une très mauvaise impression après 5 ans au pouvoir ? Observons les propositions les plus importantes divisées en plusieurs catégories.

4.1 LES PROPOSITIONS RELATIVES À L'ÉCONOMIE ET À L'EMPLOI

4.1.1 Comment revenir à un budget équilibré en 2016

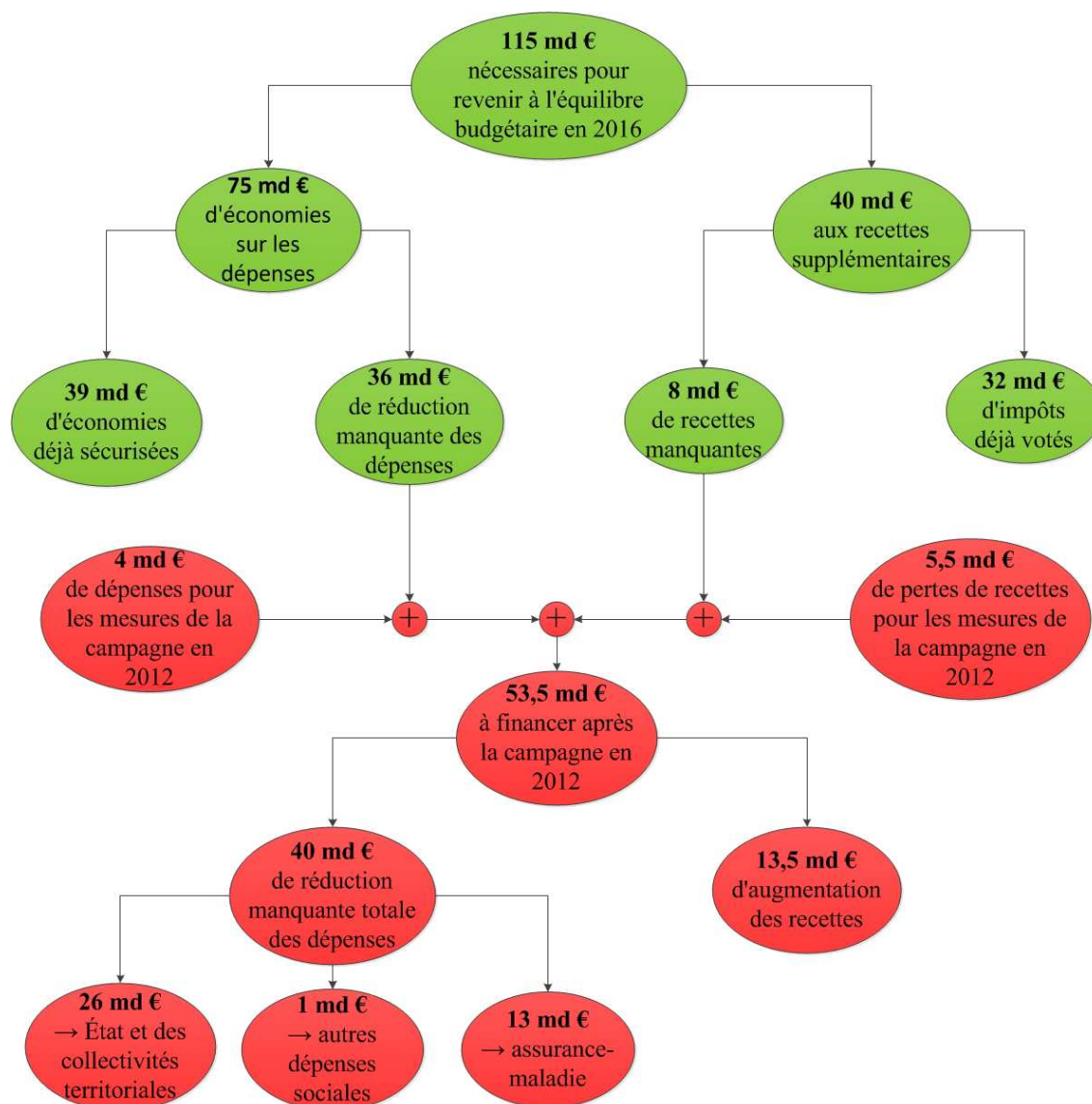
La priorité du secteur économique est claire. Il faut réduire les déficits. Nicolas Sarkozy fixe un but audacieux: revenir à un budget équilibré dès 2016. Il présente une stratégie concrète qui repose sur des calculs relatifs aux économies sur les dépenses publiques et à l'augmentation des recettes. Il explique tout d'abord comment l'État français atteint l'équilibre budgétaire et ensuite comment financer les mesures proposées dans sa campagne présidentielle en 2012.

Sur le graphique n° 4, nous montrons d'une manière simplifiée les plans et les calculs de Nicolas Sarkozy. Nous ne rentrons pas dans les détails, car le but principal est d'observer la structure des flux budgétaires qui assurent la crédibilité de sa promesse essentielle : un budget équilibré en 2016. Afin de l'honorer, la France doit acquérir 115 milliards d'euros. Nicolas Sarkozy coupe cette somme en 75 milliards d'euros qui représentent les économies sur les dépenses publiques et en 40 milliards d'euros qui restent à gagner sous forme de recettes supplémentaires. Examinons premièrement les économies sur les dépenses publiques : 36 milliards d'euros manquent à économiser pour atteindre l'équilibre budgétaire, puisque 39 milliards d'euros ont été déjà sécurisés par les mesures prises au cours du quinquennat 2007-2012 comme par exemple avec la réforme de la révision générale des politiques publiques (RGPP) ou de la réforme des retraites. Deuxièmement, du côté des recettes supplémentaires, il reste à gagner 8 milliards d'euros, parce que 32 milliards d'euros proviennent des impôts déjà votés également au cours du quinquennat 2007-2012.

Continuons avec les propositions de la campagne en 2012 qui représentent une somme d'argent également à financer. Le président candidat n'oublie pas ces calculs. Ses mesures promises coûtent 4 milliards d'euros supplémentaires et font des pertes de 5,5 milliards d'euros de recettes publiques en 2012. En ajoutant les conséquences des réformes de la campagne en 2012, le montant total à procurer est 53,5 milliards d'euros dans le but de revenir à un budget équilibré. Nicolas Sarkozy compte sur le financement de cette somme et la répartit en 40 milliards d'euros, destinés aux dépenses qu'il faut économiser et en 13,5 milliards d'euros, voués à l'augmentation des recettes. Le plan concret est aussi fourni pour ces dernières données. Par exemple, pour les économies,

les dépenses de l'État et des collectivités sont incluses, même chose en ce qui concerne les dépenses sociales et celles du domaine de l'assurance-maladie.

Diagramme 4.1 : Comment revenir à un budget équilibré en 2016¹¹



Source : Sarkozy (2012)

¹¹ Pour que les calculs de Nicolas Sarkozy soient bien clairs, nous avons réalisé ce diagramme.

4.1.2 D'autres propositions importantes dans cette catégorie

Pour réduire les dépenses, le président candidat suggère d'associer les grandes collectivités locales.

Nicolas Sarkozy veut créer un impôt minimum sur les grands groupes. Cette taxation serait effectuée sur leurs bénéfices qui sont réalisés n'importe où dans le monde. De cette manière, il freinerait les délocalisations. De plus, un autre impôt serait instauré, Celui sur les exilés fiscaux français qui s'installent dans un autre pays pour éviter de payer les impôts.

Les charges patronales seraient allégées pour améliorer la compétitivité des entreprises et pour que le coût du travail diminue ce qui permettrait de garantir les salaires. Ces charges pèsent surtout sur le travail dans l'industrie et l'agriculture et concernent 14 millions de salariés au total. Sur le site du magazine Le Nouvel Observateur (2012), nous remarquons dans son comparateur des programmes des candidats qui s'appelle « Présidentielle 2012. Sarkozy ou Hollande ? Comparez leurs programmes ! » que le coût du travail diminuerait ainsi de 13 milliards d'euros.

Un autre avantage pour les entreprises se présente pour celles qui embaucheraient une personne de plus de 55 ans. Leurs charges patronales seraient totalement exonérées et elles pourraient profiter de leur expérience.

Nicolas Sarkozy souhaite permettre à tous les chômeurs de suivre une formation et en conséquence, ils seraient obligés d'accepter un emploi selon leur nouvelle qualification. Pour les bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA), Nicolas Sarkozy instaurerait 7 heures obligatoires d'activité d'intérêt général par semaine pour se rendre utile à la société.

Nicolas Sarkozy propose la suppression des charges salariales pour 7 millions de salariés qui gagnent entre 1000 et 1400 euros nets. Les salaires au niveau du Salaire minimum interprofessionnel de croissance (Smic) seraient augmentés de 840 euros nets par an. Le président candidat compte sur la suppression de la prime pour l'emploi (PPE).

4.2 LES PROPOSITIONS RELATIVES À L'ÉDUCATION

Pour renforcer les connaissances des enfants avant l'entrée au collège et pour supprimer absolument le fait qu'il existe toujours des enfants qui ne savent ni lire, ni écrire ou ni compter, Nicolas Sarkozy suggère de prendre en charge systématiquement

les élèves de maternelle ou en Cours préparatoire (CP) se trouvant en grande difficulté. Selon le site du magazine Le Nouvel Observateur (2012), 2000 euros par an et par enfant problématique seraient consacrés pour aider 100 000 élèves.

Pour les collégiens, Nicolas Sarkozy propose un soutien pour chaque élève dans le besoin par un professeur du lycée. Ce dernier l'accompagnerait dans ses études et l'aiderait à rattraper ce qui lui échappe. Le professeur serait en contrepartie rémunéré.

Selon Nicolas Sarkozy, il faut généraliser l'alternance en dernière année de baccalauréat professionnel et de Certificat d'aptitude professionnelle (CAP). De cette façon, les élèves passeraient 50 % de leur temps dans une entreprise qui leur donnerait de l'expérience pour se préparer à de vrais métiers. Selon le site du magazine Le Nouvel Observateur (2012), le comparateur des programmes des candidats observe que cette révolution concernerait plus de 250 000 jeunes par an et elle pourrait leur offrir une meilleure insertion professionnelle.

En ce qui concerne le développement de la jeunesse, Nicolas Sarkozy refuse la dépendance des jeunes qui pourraient également provoquer un assistanat potentiel. Par contre, il espère créer une « banque de la jeunesse » qui se rendrait garante des jeunes au moment du financement de ses études ou par exemple en cas d'un projet relatif à la fondation d'une nouvelle entreprise.

Nicolas Sarkozy n'oublie pas les étudiants handicapés et veut continuer à renforcer leurs accueils au lycée et dans les universités.

4.3 LES PROPOSITIONS RELATIVES À LA SANTÉ ET AU LOGEMENT

Nicolas Sarkozy ambitionne d'engager la réforme de la dépendance pour que nos aînés puissent rester à domicile avec leurs familles ou selon leur désir, pouvoir vivre dans de bonnes conditions dans un établissement approprié.

Quant aux soins médicaux, la proposition touchant la création de 750 maisons de santé pluridisciplinaires supplémentaires est mise également dans le programme.

Les droits de mutation sur les résidences principales seraient divisés par deux au bout de cinq ans. De plus, pour construire plus de logement en France, les droits à construire seraient augmentés de 30 % dans les trois prochaines années pour baisser les prix de l'immobilier et pour multiplier les offres de logements.

4.4 LES PROPOSITIONS RELATIVES À L'EUROPE

Nicolas Sarkozy aspire à lutter contre l'immigration clandestine et à contrôler les flux migratoires. Pour cette raison, il demande à l'Union européenne de créer un gouvernement politique de Schengen qui harmoniserait les politiques d'asile et d'immigration. Cette question paraît très importante pour le président, il souhaite un meilleur contrôle des frontières de l'UE dans un an, sinon la France rétablirait sa propre surveillance.

Concernant les échanges commerciaux entre l'Europe et le reste du monde, Nicolas Sarkozy exige des négociations abouties d'ici un an avec comme but d'atteindre la réciprocité commerciale. Si un accord n'est pas trouvé, les marchés publics français seraient réservés aux seules entreprises européennes.

4.5 LES PROPOSITIONS RELATIVES À LA SOCIÉTÉ ET À L'IMMIGRATION

L'autre but de Nicolas Sarkozy est de réduire de moitié l'immigration. Selon le site du magazine Le Nouvel Observateur (2012), l'immigration touche la borne de 180 000 droits de séjour par an et donc le nombre souhaité représente 90 000 droits de séjour par an.

Pour les étrangers qui sont déjà installés en France et veulent faire venir le reste de leur famille sur le territoire français, ces membres familiaux doivent connaître préalablement la langue française et connaître les valeurs Républicaines.

Nicolas Sarkozy pense aussi aux familles françaises, 200 000 nouvelles places devraient être créées pour la garde d'enfants d'ici 2017.

4.6 LES PROPOSITIONS DIVERSES

Nicolas Sarkozy traite dans son programme électoral en 2012 de presque tous les domaines qu'il souhaite réformer. Par exemple, nous pouvons mentionner encore qu'il aspire à rendre la parole aux Français en référendum dans les cas nécessaires pour surmonter des blocages nationaux ou, modifier profondément la justice des mineurs pour enrayer la montée de la délinquance. Il n'évite même pas la question de l'environnement, dans ce cas-là le choix du nucléaire est largement soutenu.

4.7 LA COMPARAISON DE LA CAMPAGNE DE 2012 AVEC CELLE DE 2007

Après cinq ans en tant que président de la République, Nicolas Sarkozy se décide à se porter candidat pour la deuxième fois. Il se trouve dans une situation difficile. Dans la période de son quinquennat, la crise financière arrive et bouleverse l'Europe. La dette française s'aggrave également à cause des mesures prises au cours du quinquennat et son montant est le plus élevé dans l'histoire française. Comment convaincre les Français que ses propositions sont vraies et que c'est justement lui qui aidera la France à se relever ? En 2007, sa campagne présidentielle porte ses fruits. En 2012 ? Observons ces deux campagnes électorales et comparons certains critères.

Dans les deux campagnes, les impôts et la dette jouent leurs rôles. Dans la première, la nécessité de la maîtrise des finances publiques est annoncée. Nicolas Sarkozy promet en 2007 de baisser les impôts et de réduire la dette et le déficit. Malheureusement, il n'est pas capable de tenir ni l'un ni l'autre. Au contraire, au cours de son quinquennat, il crée même de nouveaux prélèvements obligatoires et la dette nationale ne cesse d'augmenter. De cette raison, dans la deuxième campagne, il établit des pas précis pour atteindre un budget équilibré en 2016. Sa stratégie repose sur la combinaison des économies sur les dépenses publiques et l'augmentation des recettes. D'une part, il faut « se serrer la ceinture », d'autre part, il prévoit de nouvelles taxes. Il nous semble que Nicolas Sarkozy veut renforcer sa crédibilité économique auprès des Français en expliquant ses calculs et mesures exactes pour acquérir 115 milliards d'euros nécessaires pour arriver à l'équilibre budgétaire. Pendant son quinquennat, il ne diminue pas le déficit de l'État hérité de ses prédécesseurs et de plus, il contribue à l'aggraver. Les Français remarquent ces éléments et tout doucement, ils commencent à perdre leur confiance en lui. Nicolas Sarkozy essaie donc de les persuader qu'il est toujours destiné à faire sortir la France du cercle vicieux de l'endettement.

En 2007, Nicolas Sarkozy se focalise sur la réhabilitation du travail et sur la diminution du chômage. Il établit la sécurité sociale professionnelle par une allocation chômage et par une possibilité de requalification et incite la fusion de l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE) et des Associations pour l'emploi dans l'industrie et le commerce (Assedic) sous le sigle de « Pôle emploi », dans le but de mieux accompagner les chômeurs en recherche de travail. En 2012, il continue à penser aux chômeurs et à chercher des moyens pour les aider. Par exemple, il allège les charges

patronales dans les entreprises afin de diminuer le coût du travail et pour les entreprises qui embauchent les personnes ayant plus de 55 ans, il exonère ces charges. Il répète son but de l'année 2007, celui d'offrir une nouvelle formation aux chômeurs et il pense également aux bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA) en leur donnant l'occasion de gagner de l'argent en plus. En 2007, il annonce son mécontentement sur la prime pour l'emploi (PPE) et ambitionne de la supprimer dans sa deuxième campagne.

En ce qui concerne l'éducation, ce domaine ne cesse d'être accompli pour Nicolas Sarkozy. Depuis 2007, il ne peut pas renoncer à l'idée d'un meilleur niveau des élèves et des étudiants français. Dans sa première campagne, il suggère de créer les études dirigées sans spécification des détails et de donner l'autonomie du financement pour les universités. Dans sa deuxième campagne, nous trouvons un budget concret consacré à l'éducation qui concerne les enfants avant l'entrée au collège, les collégiens et le programme de l'alternance des élèves. Nous constatons que des mesures prises au cours de son quinquennat ne lui paraissent donc pas suffisantes.

Quant au domaine de la santé et du logement, Nicolas Sarkozy continue dans sa deuxième campagne à développer sa politique « fin de vie » annoncée déjà en 2007 en engageant la réforme de la dépendance. Son désir reste également de permettre à tous les Français d'être propriétaires de leur logement. C'est pourquoi il propose en 2012 de diminuer les droits de mutation sur les résidences principales au bout de cinq ans et il vote pour de nouvelles constructions.

La question de l'immigration demeure toujours pertinente. Dans la première campagne présidentielle, la limite annuelle maximale de l'entrée des immigrants est annoncée. En 2012, Nicolas Sarkozy souhaite que l'Union européenne s'occupe plus de ses frontières de façon, que tous luttent contre l'immigration clandestine. Nous découvrons néanmoins que cette revendication signifie en réalité la suppression de l'espace Schengen, car Nicolas Sarkozy demande un contrôle sur les frontières. Cette mesure potentielle reste très courageuse à mettre en œuvre, parce qu'elle s'oppose aux réglementations de l'Union européenne. Il serait intéressant de suivre les négociations de Nicolas Sarkozy avec les représentants des États membres s'il avait été réélu. Grâce à cette proposition, nous voyons que l'attitude et un grand dévouement de Nicolas Sarkozy vers l'UE change depuis l'année 2007. Boniface (2012) nous rappelle un discours de Nicolas Sarkozy prononcé le 6 mai 2007 qui montre un intérêt clair de Nicolas Sarkozy. Il désire que la France tourne la page après le refus de la construction européenne dans un référendum sous son prédécesseur: « *Je veux lancer un appel à nos*

partenaires européens, auxquels notre destin est lié, pour leur dire que toute ma vie, j'ai été européen, que je crois en la construction européenne et que ce soir, la France est de retour en Europe. Mais je les conjure d'entendre la voix des peuples qui veulent être protégés. » (Boniface 2012 : 205) Le changement est évident en 2012. Étonnamment, Nicolas Sarkozy se distingue de l'unanimité de l'UE.

Finalement, nous pensons que Nicolas Sarkozy crée sa deuxième campagne électorale beaucoup plus détaillées en ce qui concerne les moyens à atteindre pour les mesures annoncées. Nous remarquons qu'il fait des calculs précis et qu'il sait très bien où il tend. Son but principal : revenir à l'équilibre budgétaire en 2016 est clair en se rendant compte des dépenses et des recettes qui proviennent des réformes incluses dans son programme. Dans cette deuxième campagne, soit il développe ses cibles déjà mentionnées en 2007, soit il essaie d'approfondir ou, par contre, diminuer l'effet des réformes déjà votées.

5 LE BILAN DE LA STATURE DE NICOLAS SARKOZY EN TANT QUE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Avant qu'il soit élu président de la République, Nicolas Sarkozy est considéré comme l'un des hommes politiques les plus appréciés. Sa carrière politique se développe très bien depuis ses 19 ans en devenant, même, le plus jeune maire de France. Il est depuis toujours ambitieux et très actif et travaille deux fois plus que les autres. Que s'est-il passé pour qu'après 5 ans de son mandat présidentiel, les Français s'expriment en 2012 et qu'il devienne le président le moins populaire dans l'histoire de France ?

Depuis son élection en 2007, Nicolas Sarkozy apparaît trop souvent à la une des hebdomadaires français. Nous avons l'impression qu'il est partout. Il s'intéresse à tous les événements qui se succèdent rapidement en France et également hors de France et il agit. Étant donné qu'il souhaite être près de ses concitoyens et donc supprimer l'intangibilité de la stature des présidents précédents, il exprime son opinion sur tout et fait sa vie présidentielle ultérieurement transparente. Corbé (2012) rappelle un discours de Nicolas Sarkozy en 2007 où il exprime son attitude : *« Je ne veux pas être enfermé, ni à Paris ni dans le palais de l'Élysée (...) Ma place est d'être là pour entraîner, pour écouter, pour dialoguer, pour répondre. Ma manière de faire, c'est de rester au contact, de ne pas être prisonnier d'une technocratie, d'une administration, d'habitudes. »* (Corbé 2012 : 13) Il crée son profil sur les réseaux sociaux (Facebook, Twitter) et fait ses propres commentaires, il met diverses photos de ses campagnes, de ses meetings. De plus, il commence à mettre en œuvre ses propositions de la campagne présidentielle et les nouvelles lois s'adoptent. Voilà, Nicolas Sarkozy se caractérise par son hyperactivité. Il est capable de mettre en marche beaucoup de chantiers en même temps tout en les suivants.

Néanmoins, nous notons que dans plusieurs moments, il ne s'attire pas les faveurs des Français et ses actions créent des polémiques. Les Français reprochent à Nicolas Sarkozy son mode de vie et commencent à l'appeler « Monsieur bling-bling ». Dû, par exemple, par la soirée au restaurant du Fouquet's à Paris pendant laquelle Nicolas Sarkozy célèbre son élection le 6 mai 2007 avec des personnalités ayant de l'influence médiatique et économique. Ou comme ses vacances coûteuses, sa Rolex, etc. qui font l'objet de nombreuses critiques. Toutes ses activités notamment personnelles éclipsent en effet son bilan politique. Il attire toute l'attention sur sa personne et ne

permet pas aux Français de se focaliser sur ses résultats professionnels dans les domaines de l'État.

Pour sa première campagne, Nicolas Sarkozy se présente comme l'homme de la rupture et de la fin de l'immobilisme. Il promet d'être différent de son prédécesseur et de mettre en pratique les réformes cruciales qui concernent tous les secteurs. Ses buts en 2007 sont entre autre l'augmentation du pouvoir d'achat, la maîtrise des finances publiques, l'autonomie des universités, la sécurité sociale, etc. Toutefois, il suscite en proclamant de grands mots de grandes attentes chez ses électeurs mais la réalité de ces promesses est une déception. Et dans le cas de Nicolas Sarkozy, la majorité des résultats après son mandat ne montre aucun succès révolutionnaire. Bien au contraire. Nous remarquons qu'un grand nombre de réformes n'entraîne pas les attentes souhaité. Soit les propositions originelles sont modifiées et l'effet présente un compromis qui reste très avantageux pour plusieurs groupes comme par exemple pour les partenaires sociaux, la grande distribution, etc., soit elles sont simplement évitées et non votées. Nicolas Sarkozy joue beaucoup sur l'impression médiatique qui influence notamment les lecteurs. Les journaux français publient le message qu'une loi concrète est adoptée, Nicolas Sarkozy fait un commentaire glorieux relatif à la loi et de cette manière, il veut montrer que sa promesse est tenue. Nous prenons la loi concernant la représentativité des syndicats comme exemple. Finalement, nous voyons que le résultat de cette loi n'est pas du tout avantageux et en réalité, elle n'apporte pas d'amélioration. Cependant, les gens ordinaires peuvent être persuadés du contraire par un beau discours du président. Il ne faut pas néanmoins oublier que Nicolas Sarkozy peut se vanter de plusieurs succès, l'un d'eux : la réforme des universités et leur autonomie.

Les nouvelles mesures prises par le gouvernement de Nicolas Sarkozy entre les années 2007 et 2012 coûtent 150 milliards d'euros, sortant tout droit de la caisse de l'État. Nicolas Sarkozy n'arrive pas à maîtriser le budget français et il ne cesse de dépenser. Où est la promesse de l'exemplarité et de la modération ? La France connaît un endettement le plus élevé dans l'histoire française (1 780 milliards d'euros). Une partie provient du déficit structurel non diminué par les derniers chefs de l'État, par la crise financière qui commence en 2008 en Europe et également par les réformes de Nicolas Sarkozy. Ces trois éléments atteignent 630 milliards d'euros. Beaucoup d'électeurs sont déçus par ce triste bilan et aussi par le fait que leur pouvoir d'achat n'augmente pas, au contraire stagnant ou même diminuant En ce qui concerne le

chômage, son taux s'élève à 9,3 % en France pour décembre 2011 ce qui représente 2,87 millions de chômeurs selon Barondeau (2012).

La situation économique au ralentie, le comportement politique de Nicolas Sarkozy et une impression désaccordée de la société française conduisent à la radicalisation des opinions en entraînant un mécontentement général du pays. L'une des conséquences est que les Français votent de plus en plus pour les partis politiques extrêmes. En 2012, Marine Le Pen, la représentante de l'extrême droite, se place troisième au premier tour de l'élection présidentielle.

En ce moment, nous connaissons déjà les résultats de l'élection présidentielle de 2012. Nicolas Sarkozy est battu. Il devient le deuxième chef de l'État dans l'histoire de la cinquième République qui ne reconduit pas un mandat.¹² Observons au-dessous des remarques qui peuvent éclaircir pourquoi. Nicolas Sarkozy fait la politique centre-droite au cours du quinquennat. Il fait des promesses concrètes, et veut adopter beaucoup de nouvelles lois, il n'a pas peur d'agir, il est assez dynamique et veut faire avancer la France. L'une des fautes vise à donner trop de liberté aux négociations aux partenaires sociaux. Le but de Nicolas Sarkozy est bon et honnête, malheureusement, ce but n'est pas défendu jusqu'au bout par le président et les mesures prises finalement sont destinées notamment aux intérêts de certains groupes. Il est très dommageable qu'avec un tel courage, une telle résolution et un tel enthousiasme, le président n'ait pas été capable de tenir ses ambitions pour le bien de son peuple. De plus, il souhaite adopter les changements au plus vite. Finalement, les résultats ne sont pas excellents, même insuffisants, les mesures auraient besoin d'ajustements.

Nicolas Sarkozy n'arrive pas à être président de tous les Français. Il n'est pas capable de réunir les deux camps politiques : gauche et droite. Il la fissure même encore plus. La majorité des Français ont l'impression que ses mesures sont destinées surtout à favoriser la classe aisée plutôt que la classe moyenne. Son comportement ne représente pas l'ensemble des Français. Il prend des décisions avantageuses pour une catégorie sociale : les riches. Il n'hésite pas entre autre à augmenter son salaire. Il aspire à faire renvoyer de la France des immigrés sans papiers et parfois, il se prononce avec aucun tact. Les Français sont assez sensibles en ce qui concerne les questions sociales, ils n'aiment pas les hommes politiques qui se montrent hautain. Et cette attitude est beaucoup reprochée à « Monsieur bling-bling ».

¹² En 1981, le premier est Valéry Giscard d'Estaing.

Nicolas Sarkozy est un président dépensier, il n'économise presque rien et les gens cessent de le croire. Il s'en rend compte et donc il crée des propositions concrètes et chiffrées pour sa deuxième campagne. Néanmoins, cette attitude tardive pour retrouver la confiance des Français est insuffisante. Son bilan des cinq dernières années leur suffit et ils disent « non » à Sarkozy en 2012.

Au bout du compte, Nicolas Sarkozy a fait un grand effort au cours de cinq années de son mandat. Il ne craint pas de lancer des changements divers, il n'hésite pas à suivre ses idéaux et ses convictions même s'il s'oppose à la majorité. L'exemple : établir de nouveau le contrôle sur les frontières en Europe.

Une fois que la crise financière commence à influencer la vie française, il décide d'agir et de penser plus au budget de l'État et aux plans de l'UE. Cependant, ses propositions adoptées entre les années 2007 et 2008 laissent déjà une grande trace dans les finances publiques et elles les endettent. Il commence à résoudre cette situation trop tard, même s'il fait passer la réforme des retraites au bout de son quinquennat. Par contre, il se laisse entendre sur la scène internationale où il est très actif.

Nous remarquons que les Français se divisent en trois groupes vis-à-vis de l'opinion sur Nicolas Sarkozy. Le premier groupe : les indifférents. Ce sont notamment les jeunes qui ne s'intéressent pas à la politique en générale. Le deuxième : ceux qui l'apprécient. Ils aiment sa personnalité, ils voient son effort, son courage, ils pensent qu'il fait bouger la France et qu'il sait se battre. La troisième : ceux qui le critiquent. Ce groupe observe très bien son bilan économique qui ne rend pas de sentiment de satisfaction. Ils connaissent les chiffres qui jouent contre lui et ils sont choqués par le montant du déficit des finances publiques. C'est à chacun de se situer.

6 LES CONCLUSIONS

Ce mémoire de Master a traité des propositions et des réformes du sixième président de la cinquième République française, Nicolas Sarkozy, et de son gouvernement. Nous avons observé la période depuis la campagne présidentielle en 2007 jusqu'à l'élection d'un nouveau chef d'État en 2012. Nous avons suivi les pas de Nicolas Sarkozy et d'autres principaux acteurs dans le monde politique, économique et social de la France au cours de ces cinq années et nous avons présenté les résultats qui nous ont servi à élaborer diverses analyses.

Tout d'abord, nous avons brièvement pris connaissance de la personnalité de Nicolas Sarkozy et de son développement politique. Nous avons appris qu'il était considéré comme l'un des hommes politiques préférés dans le passé et qu'il avait même été le plus jeune maire de France. Ensuite, nous avons découvert ses idées et ses convictions, ses raisons pour être candidat, ses pensées, ses propositions et ses promesses concrètes qu'il avait ambitionnées de réaliser.

Nous avons mentionné deux stratégies que Nicolas Sarkozy a utilisées pour faire adopter les lois prévues après son élection le 6 mai 2007. Il s'agit de l'étouffement et de la conciliation. Nous avons choisi sept réformes les plus importantes du quinquennat de Nicolas Sarkozy que nous avons soigneusement analysées et nous avons été capables de relever celles qui avaient respecté ses promesses de 2007 et par contre, celles qui ne l'avaient pas fait. Dans la catégorie « tenues », nous avons compté : la loi « en faveur du travail, de l'emploi et du pouvoir d'achat » dite la loi TEPA, la loi relative aux libertés et aux responsabilités des universités (LRU) et l'instauration d'un service minimum dans les transports. Dans la catégorie « non-tenues », nous avons mis : la loi de modernisation du marché du travail qui a établi « la rupture conventionnelle », la loi « portant rénovation de la démocratie sociale et réforme du temps de travail » qui a été fondée sur la « position commune » des partenaires sociaux et la loi de modernisation de l'économie (LME) qui aurait dû faire augmenter le pouvoir d'achat des Français. Dans les conclusions portant sur chaque réforme, nous avons présenté aussi les conséquences des réformes particulières qui même si tenues, ont eu parfois un impact négatif sur les finances publiques françaises ou auraient eu besoin d'ajustements. Finalement, nous avons décrit également la réforme des retraites réalisée en 2010 qui n'avait pas été prévue dans le premier programme électoral. Néanmoins, son résultat ne comble pas, non plus, entièrement son objectif.

Le quinquennat a été résumé et complété par un bilan concret qui nous a donné une large évaluation de plusieurs mesures prises par Nicolas Sarkozy et par son gouvernement. Ce bilan nous a dévoilé la fluctuation des dépenses et des recettes du budget de l'État causée par diverses mesures prises au cours de cinq années, il a montré des résultats de statistiques relatifs par exemple à la croissance française ou au chômage et finalement, il a comporté de nombreuses analyses. La première : la situation budgétaire de la France, la deuxième : la dette de la France en 2012 lors de la fin du quinquennat et la troisième : la position extérieure de la France. Nous avons constaté que l'accroissement total de la dette française depuis 2007 s'élève à 630 milliards d'euros. Ensuite, nous avons divisé cette somme en trois parties : 370 milliards d'euros qui ont provenu de la mauvaise gestion des gouvernements précédents, 109 milliards causés par la crise et au bout du compte, 153 milliards causés par les décisions de Nicolas Sarkozy. La France s'était endettée vis-à-vis de l'étranger d'une somme de 192 milliards d'euros en 2010.

Étant donné que Nicolas Sarkozy avait décidé de poser sa deuxième candidature, nous avons pu observer son nouveau programme présidentiel en 2012 et ainsi, nous l'avons comparé avec le premier. Comme Nicolas Sarkozy avait noté une perte de la confiance des Français à la fin de son mandat, cette fois-ci, il avait publié en détail une recette précise et chiffrée pour revenir à un budget équilibré dès 2016. Nous avons remarqué également que son dévouement envers l'UE avait changé : il avait souhaité rétablir un contrôle des frontières.

En dernière partie, nous avons analysé la stature de Nicolas Sarkozy en tant que président de la République. Il était devenu le président le moins populaire dans l'histoire de France. Pourquoi ? Les Français l'avaient appelé « Monsieur bling-bling » à cause de son style de vie et de ses mesures qui avaient favorisé les classes aisées. Il avait voulu être près de ses concitoyens, donc il avait été partout et tout le temps. Toutefois, son hyperactivité avait commencé à lui nuire. Sa promesse concernant la rupture et la fin de l'immobilisme en 2007 n'avait finalement pas abouti à un succès révolutionnaire. Nous avons mentionné qu'un grand nombre de réformes n'avaient pas satisfait l'intention souhaitée et que certaines avaient même aggravé la situation économique en France. Les Français avaient reproché à Nicolas Sarkozy de ne pas avoir enrayer l'augmentation de la dette du pays et d'avoir été un président dépensier. Nous avons constaté que la force des partis extrêmes en France avait augmenté et que les gens avaient exprimé de cette manière leur mécontentement. Cependant, Nicolas Sarkozy

avait fait un grand effort, il n'avait pas eu peur d'agir, il avait fait bouger la France. Il avait suivi ses convictions en dépit de ses adversaires. Il avait été assez courageux et dominant pour être président.

Pour conclure ce travail, il faut avouer que la position actuelle de la France n'est pas du tout facile. Nous nous rendons compte de ses difficultés notamment économiques, sociales et sociétales. Le but n° 1 est de stabiliser les finances publiques. Nicolas Sarkozy n'a plus l'occasion d'essayer de le réaliser. Comment s'est-il débrouillé en tant que premier homme de la France ? La réponse repose sur l'opinion de chacun.

7 LE RÉSUMÉ EN TCHÈQUE

Cílem diplomové práce s názvem „Návrhy a reformy francouzského prezidenta Nicolase Sarkozyho a jeho vlády v letech 2007-2012“ je posouzení splnění či nesplnění volebních slibů Nicolase Sarkozyho z roku 2007, dále analýza prezidentových rozhodnutí během pětiletého mandátu a sledování jejich dopadů na ekonomickou situaci ve Francii, na výši státního rozpočtu a zadluženost země.

V úvodu uvádíme, co nás vedlo ke zpracování právě tohoto tématu, a zmiňujeme obsah jednotlivých kapitol. V první části stručně představujeme osobu Nicolase Sarkozyho a ukazujeme, jak postupoval ve své politické kariéře až k prezidentské kandidatuře. Ve druhé kapitole zobrazujeme jeho volební kampaň, názory a přesvědčení v roce 2007 a nastiňujeme důvody, proč se rozhodl stát kandidátem na prezidenta Francie. Ve třetí kapitole podrobně popisujeme námi vybraných sedm nejdůležitějších reforem Nicolase Sarkozyho, jejich náplň a dopady na stav veřejných financí ve Francii. V poslední části této kapitoly hodnotíme rozhodnutí Nicolase Sarkozyho v roli prezidenta a dle statistik komentujeme francouzskou ekonomickou situaci po pěti letech jeho mandátu. Ve čtvrté kapitole zachycujeme druhou volební kampaň v roce 2012 a najdeme zde také porovnání s kampaní předchozí. V poslední kapitole analyzujeme osobu Nicolase Sarkozyho, rekapitulujeme jeho úspěchy a neúspěchy a naznačujeme důvody, proč se stal dle názoru svých spoluobčanů nejméně oblíbeným prezidentem od vzniku páté republiky.

Nicolas Sarkozy po sobě zanechal jako prezident Francouzské republiky rozporuplné dojmy. Záleží tedy na každém z nás, jak ho zhodnotíme.

8 L'ANNOTATION

Jméno a příjmení autora: Bc. Alena Janová

Fakulta: Filozofická fakulta

Katedra: Katedra romanistiky

Téma česky: Návrhy a reformy francouzského prezidenta Nicolase Sarkozyho a jeho vlády v letech 2007-2012

Téma anglicky: The Proposals and Reforms of French President Nicolas Sarkozy and His Government during the Years 2007-2012

Vedoucí práce: Mgr. Zuzana Hildenbrand, Ph.D.

Rozsah: 78 stran (141 765 znaků)

Počet titulů použité literatury: 5 Počet internetových zdrojů: 31

Anotace práce: Cílem této práce je prozkoumat volební sliby Nicolase Sarkozyho z roku 2007 a následně určit, které z nich splnil a které nesplnil. Zároveň jsou obsažena prezidentova rozhodnutí během pětiletého mandátu a jejich dopad na ekonomickou situaci ve Francii, výši státního rozpočtu a zadluženost země. V práci je uveden stručný politický vývoj Nicolase Sarkozyho, jeho volební kampaň v roce 2007 a sedm nejdůležitějších reforem spolu s jejich vlivem na veřejné finance. Druhá kampaň v roce 2012 je srovnána s kampaní předchozí a celkové shrnutí prezidentské éry Nicolase Sarkozyho a ekonomické situace zakončuje tuto práci.

Klíčová slova: Nicolas Sarkozy, Francie, volební kampaň, sliby, pětiletý prezidentský mandát, reformy, ekonomická situace, veřejné finance, státní rozpočet, zadluženost.

Anotace v angličtině: The aim of this Master's thesis is to examine election promises of Nicolas Sarkozy in 2007 and afterwards, to determine those that were or were not fulfilled. The decisions of the president during his quinquennial mandate are included as well as their impact on the economic situation in France, on the amount of a state budget and on indebtedness of the country. The thesis presents briefly a political development of Nicolas Sarkozy, his election campaign in 2007 and seven the most important reforms together with their influence on the public finance. The second campaign in 2012 is compared with the first one. In the end, we elaborated the final summary of presidential period of Nicolas Sarkozy and of economic situation.

Klíčová slova v angličtině: Nicolas Sarkozy, France, election campaign, promises, quinquennial mandate, reforms, economic situation, public finance, state budget, indebtedness.

9 LA BIBLIOGRAPHIE

9.1 LES OUVRAGES CONSULTÉS

Boniface, Pascal. *Le monde selon Sarkozy*. Paris : Jean-Claude Gawsewitch, 2012, 284 p. ISBN 978-2-35013-336-2.

Cahuc, P., Zylberberg, A. *Les réformes ratées du président Sarkozy*. Paris : Flammarion, 2009, 258 p. ISBN 978-2-0812-3802-2.

Corbé, Philippe. *La dernière campagne. Les 500 jours du sarkozysme*. La Flèche : Grasset, 2012, 286 p. ISBN 978-2-246-78574-3.

Delattre, M., Lévy, E. *Un quinquennat à 500 milliards €. Le vrai bilan de Sarkozy*. Paris : Mille et une nuits, 2012, 373 p. ISBN 978-2-75550-587-0.

Sarkozy, Nicolas. *Ensemble*. Saint-Amand-Montrond : Bussière Groupe CPI, 2007, 159 p. ISBN 978-2-84563-345-2.

9.2 LES ADRESSES ET LES DOCUMENTS CONSULTÉS SUR INTERNET

Amedeo, Fabrice. Bertrand lance la réforme des régimes spéciaux. *LeFigaro.fr*. [En ligne]. 2007. [Consulté le 21 mars 2013]. Disponible sur : http://www.lefigaro.fr/retraite/2007/10/11/05004-20071011ARTFIG90134-bertrand_lance_la_reforme_des_regimes_speciaux.php.

Barondeau, Véronique. France : 2011, année noire pour le chômage. *Arte.tv*. [En ligne]. 2012. [Consulté le 12 avril 2013]. Disponible sur : <http://www.france-2011-annee-noire-pour-le-chomage/6359970,CmC=6359968.html>.

Bronnec, Thomas. Les couloirs de Bercy. Ci-gît TEPA (2007-2011). *Lexpress.fr*. [En ligne]. 2010. [Consulté le 10 avril 2013]. Disponible sur : <http://blogs.lexpress.fr/les-couloirs-de-bercy/2010/10/25/ci-git-tepa-2007-2011/>.

Cabana, Anna. BILAN. Ce que Sarkozy a fait en cinq ans. *LePoint.fr*. [En ligne]. 2012. [Consulté le 15 mars 2013]. Disponible sur : http://www.lepoint.fr/politique/election-presidentielle-2012/sarkozy-ce-qu-il-a-fait-en-cinq-ans-a-l-elysee-14-02-2012-1431302_324.php.

Cohen, Elie. Les trois erreurs de Sarkozy. *Telos*. [En ligne]. 2008. [Consulté le 17 février 2013]. Disponible sur : <http://www.telos-eu.com/fr/politique-economique/les-trois-erreurs-de-sarkozy.html>.

Commission européenne. Emploi, affaires sociales et inclusion. Fléxicurité. *Europa.eu*. [En ligne]. [Consulté le 19 février 2013]. Disponible sur : <http://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=102&langId=fr>.

Demonchy, Anne-Sophie. Biographies. Nicolas Sarkozy. *Politique.net*. [En ligne]. 2007. [Consulté le 13 avril 2013]. Disponible sur : <http://www.politique.net/nicolas-sarkozy.htm>.

Ducros, Clémence. Bilan contrasté des quatre années d'application de la LME : Intervention de Nathalie Homobono, Directrice Générale de la DGCCRF, lors des rencontres LSA du 3 octobre 2012. *Grall & Associés*. [En ligne]. 2012. [Consulté le 10 avril 2013]. Disponible sur : http://www..com/Bilan-contraste-des-quatre-annees-d-application-de-la-LME-Intervention-de-Nathalie-Homobono-Directrice-Generale-de-la_a41.html.

Fillon, François. 5 ans à Matignon. *Francoisfillon.org*. [En ligne]. 2012. [Consulté le 11 avril 2013]. Disponible sur : <http://www.francoisfillon.org/site-officiel/5-ans-a-matignon/>.

Gremillon, Muriel. Service minimum : le Sénat pas si transporté. *Liberation.fr*. [En ligne]. 2007. [Consulté le 11 avril 2013]. Disponible sur : <http://www.liberation.fr/politiques/0101107687-service-minimum-le-senat-pas-si-transporte>.

Guéchi, Carole. La loi sur le service minimum remise en cause. *LeParisien.fr*. [En ligne]. 2012. [Consulté le 18 mars 2013]. Disponible sur : <http://www.leparisien.fr/espace-premium/actu/la-loi-sur-le-service-minimum-remise-en-cause-18-09-2012-2169468.php>.

Guélaud, Claire. Mme Lagarde, une stature internationale, un bilan intérieur mitigé. *Lemonde.fr*. [En ligne]. 2011. [Consulté le 10 avril 2013]. Disponible sur : <http://bercy.blog.lemonde.fr/2011/06/28/mme-lagarde-une-stature-internationale-un-bilan-interieur-mitige/>.

Houel, Michel. Rapport d'information n° 42 (2010-2011). La TVA à taux réduit dans la restauration : une mesure qui fait ses preuves. *Senat.fr*. [En ligne]. 2010. [Consulté le 23 mars 2013]. Disponible sur : http://www.senat.fr/rap/r10-042/r10-042_mono.html.

Le dictionnaire juridique du droit français. Définition de Habeas Corpus. *Jurimodel.com*. [En ligne]. 2000-2009. [Consulté le 9 avril 2013]. Disponible sur : <http://dictionnaire-juridique.jurimodel.com/Habeas%20Corpus.html>.

Legal' easy. Rupture conventionnelle : Les chiffres. [En ligne]. 2012. [Consulté le 11 avril 2013]. Disponible sur : <http://www.la-rupture-conventionnelle.fr/bilan-2012>.

Le Nouvel Observateur. Présidentielle 2012. Sarkozy ou Hollande ? Comparez leurs programmes ! *Nouvelobs.com*. [En ligne]. 2012. [Consulté le 26 mars 2013]. Disponible sur : <http://tempsreel.nouvelobs.com/presidentielle-demandez-le-programme/20120424.OBS7047/sarkozy-ou-hollande-comparez-leurs-programmes.html>.

Le Parisien. La loi sur le service minimum remise en cause. *Leparisien.fr*. [En ligne]. 2012. [Consulté le 11 avril 2013]. Disponible sur : <http://www.leparisien.fr/espace-premium/actu/la-loi-sur-le-service-minimum-remise-en-cause-18-09-2012-2169468.php>.

L'Étudiant. EducPros. Autonomie des universités : la France toujours à la traîne en Europe selon une étude comparative de l'EUA. *Letudiant.fr/educpros*. [En ligne]. 2012. [Consulté le 11 avril 2013]. Disponible sur : <http://www.letudiant.fr/educpros/actualite/autonomie-des-universites-la-france-toujours-a-la-traine-en-europe-selon-une-etude-comparative.html>.

L'Étudiant. EducPros. Bilan du quinquennat Sarkozy. Loi LRU : quels moyens pour l'autonomie des universités ? *Letudiant.fr/educpros*. [En ligne]. 2012. [Consulté le 11 avril 2013]. Disponible sur : <http://www.letudiant.fr/educpros/actualite/bilan-du-quinquennat-sarkozy-la-loi-lru-sur-l-autonomie-des-universites-1.html>.

Lévêque, Emilie. Le vrai bilan du "travailler plus pour gagner plus". *Lexpansion.lexpress.fr*. [En ligne]. 2011. [Consulté le 10 avril 2013]. Disponible sur : http://lexpansion.lexpress.fr/economie/le-vrai-bilan-du-travailler-plus-pour-gagner-plus_258061.html.

L'Expansion. La suppression de la taxe professionnelle a été payée par les ménages. *L'express.fr*. [En ligne]. 2012. [Consulté le 18 mars 2013]. Disponible sur : http://lexpansion.lexpress.fr/economie/la-suppression-de-la-taxe-professionnelle-a-ete-payee-par-les-menages_359002.html.

Ministère de l'Économie et de Finances. Bilan de la LME. *Economie.gouv.fr*. [En ligne]. 2010. [Consulté le 10 avril 2013]. Disponible sur : <http://www.economie.gouv.fr/files/finances/lois/pdf/lme/100519bilanlme.pdf>.

Ministère de l'Intérieur. Les résultats - Présidentielles. *Interieur.gouv.fr*. [En ligne]. 2012. [Consulté le 9 avril 2013]. Disponible sur : <http://www.interieur.gouv.fr/Elections/Les-resultats/Presidentielles>.

Noblecourt, Michel. Bouclier fiscal : pourquoi Nicolas Sarkozy brûle ce qu'il a adoré. *Lemonde.fr*. [En ligne]. 2011. [Consulté le 9 avril 2013]. Disponible sur : <http://social.blog.lemonde.fr/2011/04/13/bouclier-fiscal-pourquoi-nicolas-sarkozy-brule-ce-quil-a-adore/>.

Ollivier, Christine. 2007-2012. Bilan de Sarkozy 1/2: Les réformes qu'il a réussi à imposer. *FranceSoir.fr*. [En ligne]. 2012. [Consulté le 15 mars 2013]. Disponible sur : <http://www.francesoir.fr/actualite/politique/2007-2012-bilan-de-sarkozy-1-les-reformes-qu-il-a-reussi-a-imposer-184313.html>.

Peillon, Luc. L'invendable bilan de la loi Tépá. Un excellent prétexte pour ne pas embaucher. *Liberation.fr*. [En ligne]. 2010. [Consulté le 9 avril 2013]. Disponible sur : <http://www.liberation.fr/economie/0101598124-un-excellent-pretexte-pour-ne-pas-embaucher>.

Presseurop.eu. Úsporná opatření: Státní správa už není zašívárna. [En ligne]. 2010. [Consulté le 23 mars 2013]. Disponible sur : <http://www.presseurop.eu/cs/content/article/372271-statni-sprava-uz-neni-zasivarna>.

Sarkozy, Nicolas. Ensemble tout devient possible. *Sarkozy.fr*. [En ligne]. 2007. [Consulté le 10 mai 2012]. Disponible sur : <http://www.sarkozy.fr>.

Sarkozy, Nicolas. La France forte, c'est pour vous ! *Facebook.com*. [En ligne]. 2012. [Consulté le 25 mars 2013]. Disponible sur : <http://www.facebook.com/nicolassarkozy?ref=ts&fref=ts>.

Sarkozy, Nicolas. Propositions de Nicolas Sarkozy pour une France forte. *Union pour un mouvement populaire*. [En ligne]. 2012. [Consulté le 25 mars 2013]. Disponible sur : <http://www.u-m-p.org/actualites/a-la-une/decouvrez-les-propositions-et-le-chiffrage-du-projet-de-nicolas-6048504>.

Šťastná, Petra. Důchodová reforma ve Francii odolává nátlaku. *Euroscop.cz*. [En ligne]. 2010. [Consulté le 21 février 2013]. Disponible sur : <https://www.euroskop.cz/46/17616/clanek/duchodova-reforma-ve-francii-odolava-natlaku-odboraru>.

10 LA TABLE DES ABRÉVIATIONS

ANPE	Agence nationale pour l'emploi
Assedic	Associations pour l'emploi dans l'industrie et le commerce
CAP	Certificat d'aptitude professionnelle
CAPA	Certificat d'aptitude à la profession d'avocat
CDA	Commissions d'aménagement commercial
CDEC	Commission départementale d'équipement commercial
CDUC	Commission départementale d'urbanisme commercial
CFDT	Confédération française des travailleurs
CFE-CGC	Confédération française de l'encadrement - Confédération générale des cadres
CFTC	Confédération française de travailleurs chrétiens
CGPME	Confédération Générale des Petites et Moyennes Entreprises
CGT	Confédération générale des travailleurs
CP	Cours préparatoire
DARES	Direction de l'animation, de la recherche, des études et des statistiques
DEA	Diplôme d'Etudes Appliquées
FO	Force ouvrière
ISF	Impôt de solidarité sur la fortune
LME	Loi de modernisation de l'économie
LRU	Loi relative aux libertés et aux responsabilités des universités
MEDEF	Mouvement des entreprises de France
OMC	Organisation mondiale du commerce
OTAN	Organisation du traité de l'Atlantique Nord
PAC	Politique Agricole Commune
PIB	Produit intérieur brut
PME	Petites et moyennes entreprise
PPE	Prime pour l'emploi
PRES	Pôles de recherche et d'enseignement supérieur
RGPP	Révision générale des politiques publiques

RPR	Rassemblement pour la République
RSA	Revenu de solidarité active
Smic	Salaire minimum interprofessionnel de croissance
TEPA	Loi « en faveur du travail, de l'emploi et du pouvoir d'achat »
UDR	Union pour la Défense de la République
UE	Union européenne
UFR	Unités de formation et de recherche
UMP	Union pour un Mouvement Populaire
Unedic	Union nationale interprofessionnelle pour l'emploi dans l'industrie et le commerce
UPA	Union professionnelle artisanale

11 LA TABLE DES GRAPHIQUES ET D'UN DIAGRAMME

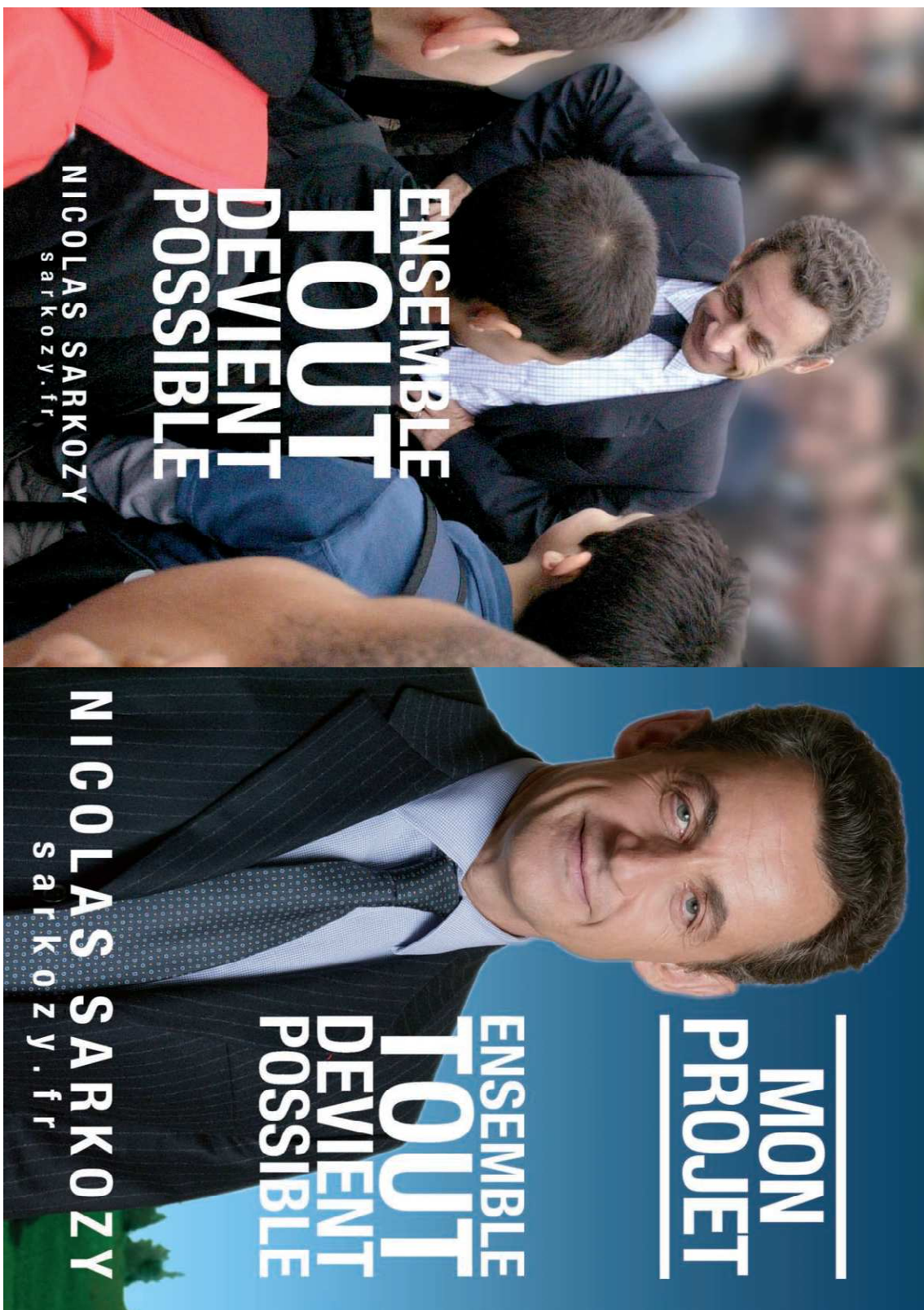
Graphique 3.1 : Dette accumulée depuis 2007 en France.....	47
Graphique 3.2 : Répartition des 630 milliards d'euro en 2012.....	47
Graphique 3.3 : Position extérieure de la France.....	48
Diagramme 4.1 : Comment revenir à un budget équilibré en 2016.....	52

12 LA TABLE DES ANNEXES

Annexe 13.1 : La première campagne de Nicolas Sarkozy en 2007	77
Annexe 13.2 : La deuxième campagne de Nicolas Sarkozy en 2012	78

13 LES ANNEXES

Annexe 13.1 : La première campagne de Nicolas Sarkozy en 2007



Annexe 13.2 : La deuxième campagne de Nicolas Sarkozy en 2012